MAI 1987 132

DOUZIEME ANNEE N° 9 - 1986-87

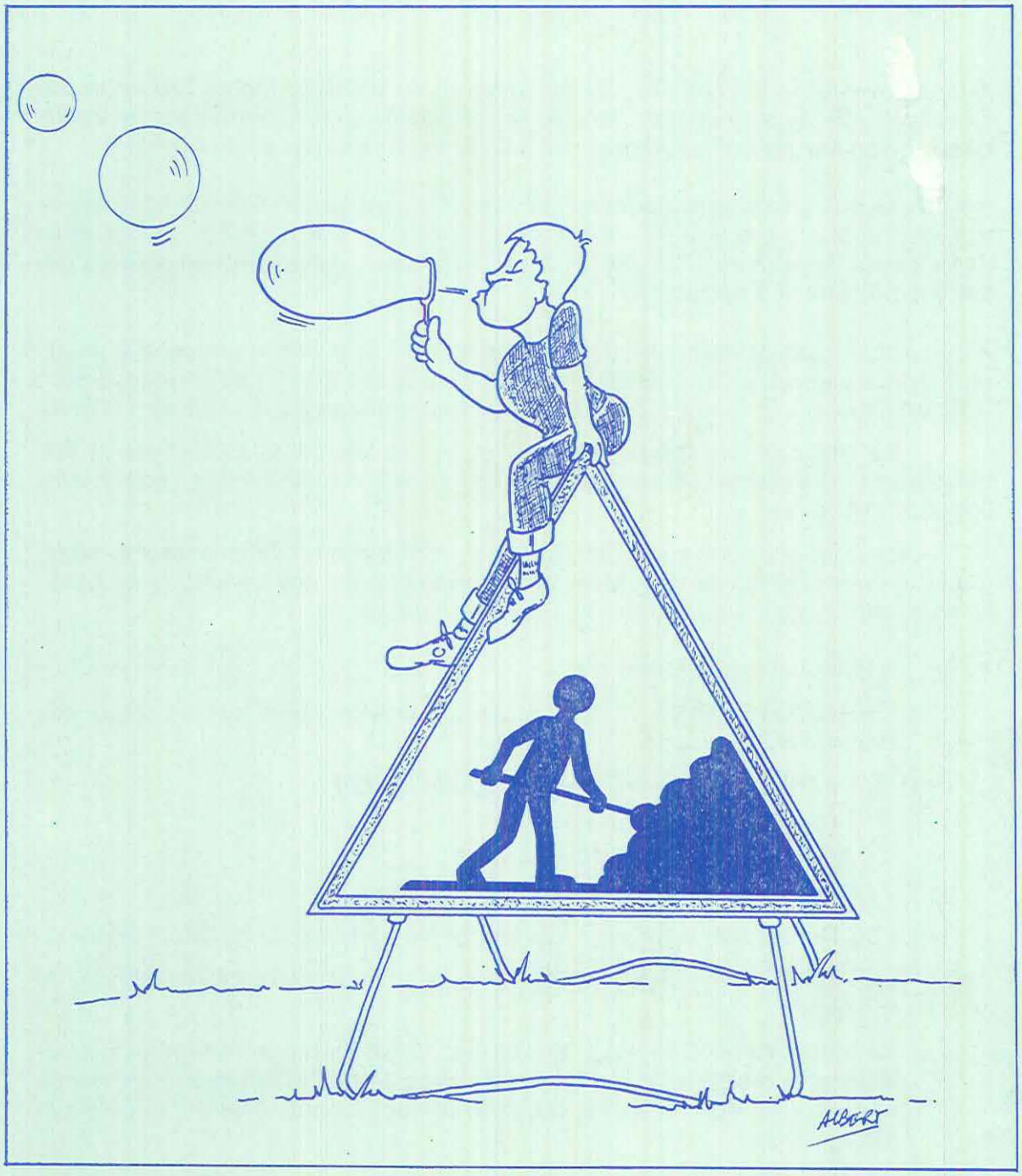

CHANTIERS

DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

MENSUEL D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

ASSOCIATION ÉCOLE MODERNE
PÉDAGOGIE FREINET
des travailleurs de l'enseignement spécial

L'Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial
(Pédagogie Freinet)

• La Commission E.S. de l'ICEM, déclarée en Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial, est organisée au niveau national en **structures coopératives** d'échanges, de travail, de formation et de recherche.

• **Elle est ouverte** à tous les travailleurs de l'Enseignement Spécialisé (Adaptation, Perfectionnement, S.E.S., E.N.P., I.M.E. I.M.Pro., H.P., G.A.P.P., etc.), à ceux des classes "normales", aux parents et **à tous ceux qui sont préoccupés par les problèmes d'Education.**

• Elle articule **ses travaux et recherches** en liant la pratique pédagogique aux conceptions socio-politiques de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne dans la ligne tracée par le fondateur de ce mouvement pédagogique : Célestin Freinet.

— La pratique pédagogique quotidienne : la Vie dans les classes et établissements, **l'Education coopérative,** la formation d'individus autonomes, libres et solidaires.

— Les conceptions socio-politiques : le militantisme dans le champ pédagogique pour une **Ecole moderne et populaire,** pour une société plus juste ; la lutte contre les ségrégations et l'échec scolaire.

• Son fonctionnement repose sur :

— CHANTIERS DANS L'E.S. : revue mensuelle créée par et pour des praticiens.

— LES STRUCTURES DE TRAVAIL COOPÉRATIF :
- "Démarrage par l'Entraide"
- "Nos pratiques et recherches"
- "Remise en cause de l'A.I.S. ; Intégration."

— LES DOSSIERS issus des travaux et recherches de la Commission.

— LES RENCONTRES ET STAGES : lieux d'échanges, de recherche, de formation.

La commisison E.S. organise depuis 1980 un stage national tous les deux ans, participe activement aux congrès de l'ICEM et chaque année se regroupe dans diverses rencontres concernant l'édition, la pratique pédagogique...

— CONTACT : un bulletin de liaison envoyé aux travailleurs de la commission.

— L'OUVERTURE par de nombreux échanges avec des mouvements et associations proches et amis, sur le terrain de l'école et au-delà, pour une société d'hommes responsables, solidaires et tolérants.

Pour tout renseignement, s'adresser à la coordination nationale.

Patrick ROBO

24, rue Voltaire
34500 BEZIERS

CHANTIERS 9
MAI - . 1987

L'équipe de REDACTION aux lecteurs de CHANTIERS

PAGES COOPERATIVES

CHANTIERS 9. DOSSIER 22 de l'AEMTES

Ce numéro de CHANTIERS est consacré à l'édition du Dossier 22 publié par la Commission ES de l'ICEM.
Ce DOSSIER relate l'expérience d'integrations menée par une équipe en Ecole de Perfectionnement à Tourcoing.

Vous lirez aussi dans ce N°9 les informations habituelles de la deuxieme partie.

Vos réactions, vos avis... à la rédaction de CHANTIERS.

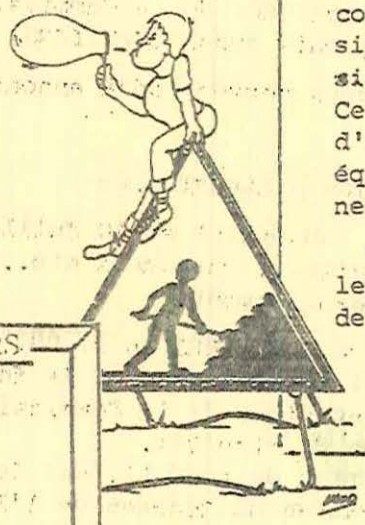

REABONNEMENT à CHANTIERS pour 1987-88

Et tout d'abord une bonne nouvelle:

Le prix de l'abonnement reste fixé à 150 Francs pour l'année 87-88.
Pas d'augmentation de nos tarifs et ce malgré des hausses prévues pour les matériels de duplication et pour les expéditions.

UTILISEZ LE BON DE REABONNEMENT Ci dessous.
En cas de résiliation, renvoyez le fichet avec la mention RESILIE.

EN VOUS REABONNANT des à présent, vous facilitez le travail d'Edition autour de CHANTIERS.
- Des rentrées d'argent pour une revue coopérative comme CHANTIERS, assurent une meilleure gestion des commandes et du service.
- Des réabonnements rapides permettent de ne pas créer d'interruptions dans l'expédition de CHANTIERS.

MERCI DE VOTRE COOPERATION.

RÉABONNEZ-VOUS À **CHANTIERS** 1987-88.

à servir à (nom, prénom, adresse, code) :

Paiement
à l'ordre de
A.E.M.T.E.S.
C.C.P. 915.85 U LILLE

Abonnements 87-88 12 nos - 150 F (Étranger 180 FF) ____

Dons - Soutiens (A.E.M.T.E.S.)..... ____

Total ____

Bulletin à renvoyer à :

J. et M. MÉRIC
10 rue de Lyon
33700 MÉRIGNAC

LA COMMISSION Enseignement spécial de l'ICEM après les Journées d'Etudes de BEAUMONT/OISE.

Vous pourrez lire dans CHANTIERS 10 un compte rendu des activités de la Commission ES lors des JE de Beaumont. Nous y avons travaillé autour de plusieurs axes de recherches: les orientations pédagogiques de la Commission face aux échecs scolaires et les travaux que cela implique, mais aussi CHANTIERS: l'édition et les contenus.

A LIRE PROCHAINEMENT DONC, mais nous pouvons déjà annoncer nos prochaines étapes de rencontres:

LES JOURNEES d'ETE de la Commission à ALBERTVILLE

Dates: Du 4 Juillet (au matin) au 10 Juillet (au soir).
Hébergement: en camping... caravanes etc...
Repas: assurés coopérativement.

THEMES de travail: Edition de CHANTIERS en 87 88. Aspects financiers mais aussi les contenus et la forme.
Les orientations de la Commission ESpour l'aide aux enfants en difficultés.
Organisation du travail, des échanges, des secteurs, et préparation du Congres de l'ICEM 1987.

LE CONGRES de l'ICEM à CLERMONT-FERRAND du 24 au 28 AOUT 1987

autour du theme LA PEDAGOGIE FREINET EST D'ACTUALITE.

La Commission ES y sera présente et organisera des ateliers, des débats, en insistant plus particulierement sur les pratiques de la Pédagogie Freinet et leur rôlespour la réussite des enfants en difficultés.

La revue CHANTIERS sera également présentée, ainsi que les dossiers.

Pour en savoir plus sur ces rencontres, prenez Contact avec

Monique MERIC
10 rue de Lyon
33700 MERIGNAC.

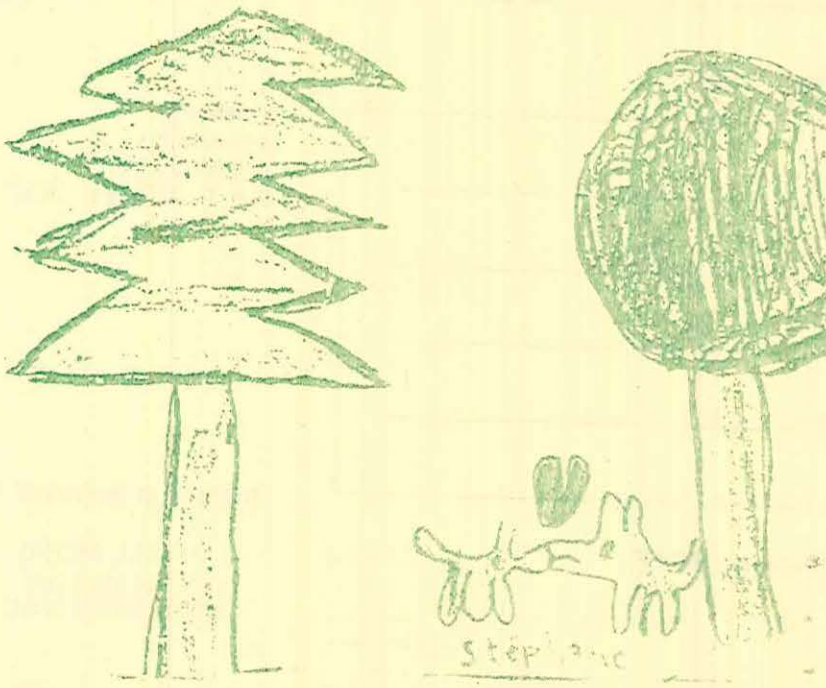

En remplissant votre bulletin de REABONNEMENT (au verso)

pensez à nous faire part de vos réflexions sur CHANTIERS.

EXPRESSION ENFANTS
Stéphane.Chinon.

Pensez à envoyer vos JOURNAUX DESSINS TEXTES ... à CHANTIERS.

CREATION MANUELLE

3.228

NOS BIJOUX EN CUIVRE

%%%%%%%%%%%%

On a des vieux bouts de tuyaux de cuivre. C'est le maître qui les ouvre à la scie à métaux et qui les aplatit avec des pinces parce que c'est trop dur pour nous. Nous, on les ponce, on les lime et après, on prend des pointeaux (P), des chasse-goupilles (CHG), des burins et des marteaux et on dessine sur le cuivre.

petits points ..... pointeaux
points moyens.....petit CHG
gros points.....gros CHG
petits traits.....burins fins
moyens traits.....burins plus longs

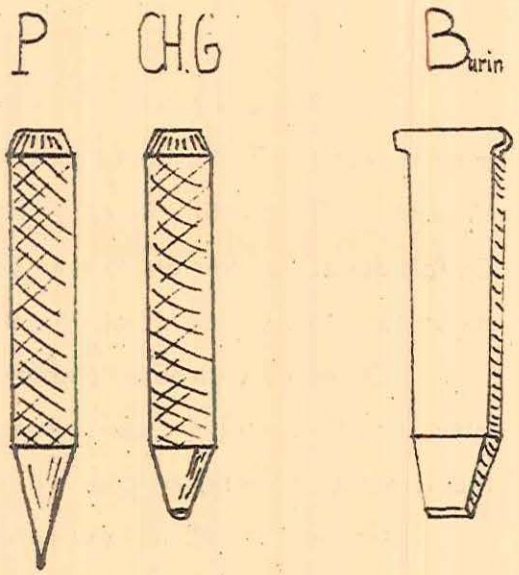

suite f.3.229

Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

CREATION MANUELLE

3.112

ATELIER CUIR

%%%%%%%%%%

Matériel : -Chutes de cuir (achat dans une usine de chaussures...)
-Lacets de cuir
-Colle néoprène
-Ciseaux et cutter
-Marteau

Décoration du cuir :

Le cuir peut être martelé avec des poinçons de formes différentes,
pyrogravé, tressé, brodé...
teint (mercurochrome, bleu de méthylène, teinture à cuir...
lassé : différents laçages : ------ ///// XXXX etc...

suite f. 3.113

CREATION MANUELLE

3.229 (suite)

NOS BIJOUX EN CUIVRE

%%%%%%%%%%%%

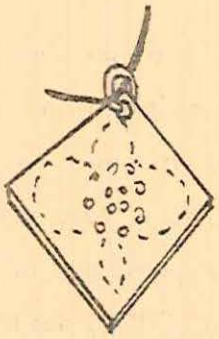

On dessine d'abord au crayon et on refait le dessin avec les outils (2 ou 3 coups de marteau pour faire un trait) Manuel a fait un soleil, on peut faire d'autres choses.
Ca fait des bosses derrière le bout de cuivre ; on le retourne sur un tas en bois et on aplatit à coup de marteau.

On perce un trou au chasse-goupille, on met un anneau en fil de cuivre, on reponce, on passe du vernis incolore pour métaux, on passe un lacet et c'est fini.

On peut les offrir à qui on veut ou les vendre pour la caisse de coopérative.

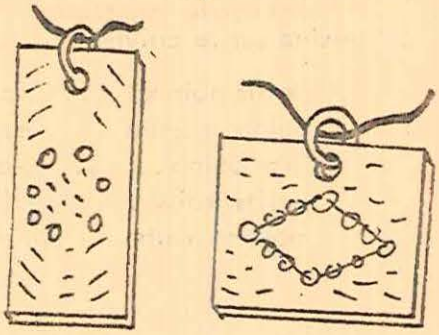

B. Gosselin - Journal scolaire "Le petit oiseau bleu"

Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

CREATION MANUELLE

3.113 (suite)

ATELIER CUIR

%%%%%%%%

Quelques exemples de réalisations :

1) Tableau décoratif Découpage et collage sur carton ou contre-plaqué en utilisant le côté daim ou le côté cuir.

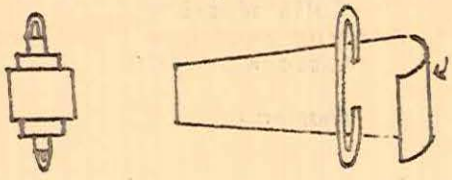

2) Colliers 1er modèle de perle:

-Découper un trapèze (7x2x2,5 cm)

-Découper une bandel ette (0,4x8 cm)

-Coller la bandel ette et enrouler

-Coller l'extrémité de la bande

2ème modèle de perle:

-Découper un trapèze et une bandelette (cf 1 er modèle)

-Découper un rectangle frangé, enrouler et coller.

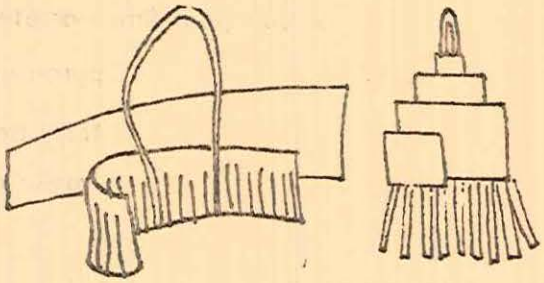

Patrick CHRETIEN (69)

Courrier des Lecteurs
Réactions

EN REACTION A L' ARTICLE DE J.P MAURICE CH 129 Février 87, "Les feux".

Beaucoup de choses m'ont bien plu dans l'article de J.P Maurice. D'abord son refus, si je l'ai bien lu, d'utiliser la méthode comme un dogme. Freinet a montré d'abord, je crois, qu'à partir de certains principes fondamentaux, on pouvait créer une manière originale de travailler avec les enfants avec toujours à l'esprit l'idée du "citoyen" que chacun d'eux deviendra. Et précisément, leur vie future sera régie par un certain nombre de lois. Une certaine marge de liberté individuelle, aussi, qu'ils auront à gérer.

Regardons par exemple, les parents de nos élèves : De gré ou de force, nombre d'entre eux ont du accepter les lois de la société. L'école sans aucun doute aura participé à la mise en place et au respect de ces lois.

Institutionnellement (ouf) nous voudrions que nos enfants, comme dans une société en réduction se donnent leurs lois. Pourquoi? Pour qu'ils les acceptent mieux. Pour qu'ils s'éduquent au civisme à la démocratie, etc...

J'en reviens à ce qu'écrit J.P.Maurice "ce qui fonctionne dans une classe ne fonctionne pas dans une autre". J'ajouterai : Ce qui fonctionne pour un enfant, ne fonctionne pas toujours pour un autre. J'ai fait differentes expériences en dehors de ma vie de classe (education d' ados hors de l'école) qui m'obligent à dire que certaines pratiques peuvent être très mal reçues par les enfants. Je poserai seulement des questions :

- Lorsque nous donnons le pouvoir aux enfants, comment chacun d'eux comprend-t-il cette attitude (confiance ou abandon) ?
- L'adulte se conforme à la loi sociale mais il a un esprit adulte, différent dans sa logique, l'enfant peut-il comprendre les enjeux ultérieurs ?
- Faut-il, est-il souhaitable de régler tous les problemes au grand jour, devant tous ?
- Avons-nous honte d'avoir,au fond, (car qui décide même de l'autonomie?) le pouvoir ?

Personnellement, j'ai peu de certitudes mais il me semble après expérimentation qu'au minimum :

- Il faut être le garant d'une certaine stabilité, d'une certaine équité, que l'instit. incarne une certaine loi (qui variera en fonction de ce que nous sommes).
- Aucune justice, aucun pouvoir "démocratique" ne peut justifier que l'on blesse, ou qu'on laisse blesser un un enfant dans sa personne profonde.
- L'enfant doit pouvoir exister et prendre confiance en ayant de temps à autre l'occasion de montrer,de prouver ce qu'il sait, ce qu'il sait faire, aux autres (enfants et adultes).

Or, avec des principes, des techniques, des outils, une démarche, on peut atteindre des objectifs, aider nos élèves à devenir, plus tard, des hommes et des femmes dignes. On peut aussi avec les mêmes bonnes intentions (et moyens) aller au casse-pipe !

Beaucoup d'entre nous ont des enfants. Comment un instit. éléve-t-il ses enfants? je parle bien sûr toujours de la même chose : le comportement de l'enfant et nos réponses ... éducatives.

A l'époque de C. Freinet (dans la fin des années 60) et maintenant : l'éducation n'a-t-elle pas changé ? On dira pour s'implifier : une très grande autorité ⟶ plus d'autorité ⟶ un retour de l'autorité (mais différentes de celle de grand-père ... espérons).

Cela pour dire que nos attitudes varient non seulement selon nos différences ici et maintenant, mais aussi en fonction d'un contexte disons simplement de génération. Bref, nous sommes sans arrêt en train d'ajuster, d'adapter, sous peine d'être décalés et de ne plus répondre aux besoins.

Ainsi, dans quelques classes Freinet, le traitement de texte a-t-il sans doute tué l'imprimerie ?

Par ailleurs, si l'existence d'un feu tricolore, ou d'un quelconque "grade" en comportement n'est qu'un moyen finalement d'avoir la paix, en évitant le recours à l'autorité personnelle du maître, comment se fait-il que d'autres instits, sans moyen d'aucune sorte connaissent le calme dans leur classe de S.E.S (sans terreur bien sûr) ?

Mais comme dit justement J.P Maurice quand plusieurs élèves deviennent remuants on peut se poser la question de la qualité de l'activité que l'on propose...

Je ne sais pas si le chmilblic a avancé ! Bon courage à tous

le 8 Mars 87

Claude DAVID
Classe de Perfectio.
18170 Le CHATELET.

RECEVOIR DANS NOS CLASSES ETRE ou ne PAS ETRE Pédagogue FREINET

Extrait d'une lettre :

* "J'ai lu dans C.P. que l'on recensait les CLASSES D'ACCUEIL.

* Alors, après réflexion et hésitation, je propose la mienne. Je pratique les entretiens, mais je n'exploite pas toujours les pistes proposées par les enfants. Je fais, ou plutôt j'utilise la technique du Texte Libre...

Mais je fais aussi des leçons.

Dans la classe nous utilisons l'imprimerie, la réunion hebdomadaire de coopérative, le travail individualisé et autocorrectif, la correspondance, et nous faisons un journal.

* Bref, j'hésite un peu à me revendiquer comme "FREINET". Disons que j'essaye de l'être."

X.Y.

Ceci explique-t-il cela ?
Le nombre des CLASSES D'ACCUEIL P.F. recensées est bien maigre à côté du nombre de personnes qui gravitent dans le Mouvement Freinet ! Pourquoi ?

C'EST L'INSTINCT FREINET

Cette lettre reçue en est certainement une explication.
Combien de fois entend-on dire autour de nous "Mais ma classe n'est pas une CLASSE FREINET..."
Et pourquoi pas ?
Célestin Freinet, en 66, donnait, dans l'EDUCATEUR, quelques conseils :

"La P.F. devient une pédagogie de masse.

⟶ Ne vous engagez dans la P.F. que si vous en sentez la nécessité urgente.

⟶ Engagez vous dans une technique que vous pouvez dominer.

⟶ Pendant longtemps iront de pair des pratiques traditionnelles et des pratiques nouvelles dans vos classes.

⟶ Commencez par le texte libre.

⟶ Conservez le manuel de lecture

⟶ Ne scolarisez pas le texte libre.

⟶ Organisez au plus tôt la correspondance scolaire.

⟶ Organisez au plus vite le travail individualisé des enfants.

⟶ Ne supprimez pas radicalement les leçons.

⟶ Peu à peu transformez la classe en une classe atelier..."

Alors ! CLASSE FREINET OU PAS ?

Patrick ROBO
24 rue Voltaire
34500 BEZIERS

Vous pouvez vous signaler à Patrick Robo si vous pensez pouvoir accueillir des stagiaires dans vos classes.

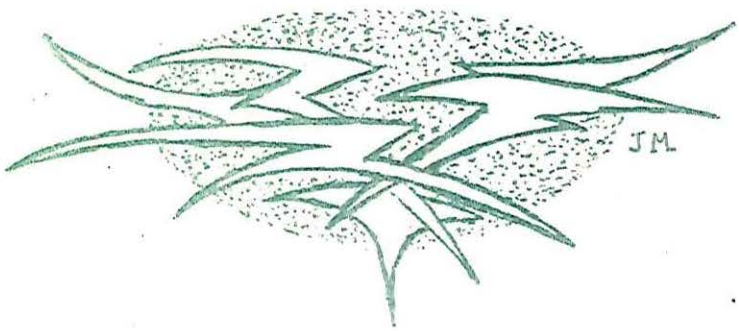

INFORMATIONS

icem pemf

LA PEDAGOGIE FREINET EST-ELLE D'ACTUALITE ?

Une question, mais aussi et surtout un theme de travail qui a été au centre des Journées d'Etudes I.C.E.M. à Beaumont/Oise du 20 au 24 Avril 1987. Nos pratiques, les outils, revues éditées par P.E.M.F. (qui rappelons le, est l'entreprise qui remplace la C.E.L.) ont-ils toujours l'aspect innovateur qu'ils ont eu durant des dizaines d'années ? Nous donnerons des échos de ces journées d'études dans le prochain numéro.

LES OUTILS ET LE MATERIEL SCOLAIRE DE L'EX C.E.L.;

Avant que P.E.M.F. ne reprennent la partie Editions de la C.E.L. (revues, fichiers, cahiers, livrets...), un important stock de matériel qui n'est plus assuré par P.E.M.F. (matériel d'imprimerie et duplications, peintures et matériel de creations manuelles...) ont pu être repris par l'I.C.E.M. et pris en charge par des groupes départementaux pour la vente.

Pour vos commandes autres que P.E.M.F., lisez attentivement ce qui suit. Pour les commandes P.E.M.F., le catalogue 87/88 est disponible (voir ci-après le sommaire).

1 STOCK "IMPRIMERIE - LIMOGRAPHE" de la C.E.L.

Le groupe IDEM-Yonne a accepté la diffusion du stock de matériel imprimerie-limographe de la C.E.L.

Remarques :

* Il ne nous est pas possible de facturer aux mairies.
* Aucune remise possible sur presse à rouleau et polices de corps 24 ou 36. On n'est qu'intermédiaire. (Stock C.E.L épuisé).
* Ne téléphonez pas. Envoyez une enveloppe timbrée. Réponse par retour du courrier.
* Pas de chèques administratifs.
* Groupez vos commandes. Vous pourrez ainsi bénéficier d'une remise de 20% si vous envoyez la commande et de 40% si vous venez chercher le matériel.

ECRIVEZ à IDEM - 29 Grande rue CHAMPLAY
89300 JOIGNY

Utilisez le bulletin de commande ci-après.

2 GOUACHES ENCRES PEINTURES

Le groupe "ECOLE MODERNE" du département des Hautes-Alpes COMMUNIQUE

Lors de la liquidation de la C.E.L. à Cannes, l'I.H.A.E.M. a acquis un important stock de matériel scolaire. Il a demandé à la S.A. BURLE de GAP de le commercialiser.

Vous trouverez ci-après la liste du matériel disponible, avec les prix. Pour en connaître la définition, vous vous reporterez utilement aux différents catalogues de l'ex-C.E.L. et de Paplicoop. Servez-vous du bon de commande ci-joint.

Les commandes doivent être adressées à "S.A. BURLE, 30 rue Pasteur - 05000 GAP", accompagnées du règlement libellé au titre de la S.A. BURLE.

Les commandes seront servies jusqu'à épuisement des stocks. En cas de rupture, les commandes seront servies dans la mesure de ce qui est disponible. Le matériel manquant sera remboursé.

L'expédition sera franco pour une commande supérieure à 500 Francs. Pour les commandes inférieures, le total à payer est majoré d'un forfait de traitement de 35,00 Francs.

MATERIEL DISPONIBLE

Gouache en poudre - Pot de 1kg - 28,00 F le pot. Teintes disponibles (les indiquer à la commande) : blanc, noir, bleu primaire, jaune primaire, rouge primaire (magenta), vermillon, carmin, vert lumière, vert émeraude, bleu outremer, jaune doré, orange, sienne naturelle, sienne brûlée, violet.

Gouache en poudre - Pot de 5 kg - 120,00 Francs. Mêmes teintes que ci-dessus.

Encre à l'eau "AZUR" - Flacon de 250 ml - 14,00 Francs le flacon. Teintes disponibles jaune citron, jaune doré, bleu cobalt, bleu turquoise, carmin, vermillon, vert jaune, vert mousse, sanguine, sépia, violet, noir. (indiquer la teinte).

Encre indélébile - Flacon de 250 ml - 27,00 Francs le flacon. Teintes disponibles : jaune citron, jaune doré, bleu cobalt, carmin, vermillon, violet, sienne naturelle, sienne brûlée, vert émeraude, sépia, blanc. (indiquer la teinte).

Encre pour projection - Coffret de 10 flacons 45 ml assortis - 78,00 Francs le coffret. Contient les teintes suivantes : jaune, orange, cramoisi, violet-rouge, vert chartreuse, vert émeraude, turquoise, bleu profond, brun.

Peinture pour tissu "SETACOLOR" - Le flacon de 45 ml au choix : 8,00 Francs. Teintes disponibles : jaune citron, bouton d'or, vermillon, rouge d'orient, violet-parme, bleu cobalt, outremer, vert lumière, émeraude, sienne naturelle, noir, blanc.

Encre "TRANSCOULEURS" - Le coffret de 12 flacons 50 ml assortis : 140,00 Francs. Avec les teintes suivantes : jaune clair, vert fonce, rose, orange, pourpre, violet-bleu, brun clair, brun foncé, jaune foncé, vert clair, violet, bleu.

Pen 68 : La boîte de 30 feutres assortis : 79,00 Francs.

Carrés Sanguine Conté : La boîte de 12 assortis : 18,00 Francs.

Pinceaux pochoir : Le n° 12 : 14,00 F. - Le n° 10 : 11,00 F. - Le n° 2 : 5,00 F.

Matrices hectographiques 21/29,7 - STANDAR ou SEYES, au choix - La boîte de 200 : 53,00F.

Scie magique (coupe le bois, pas les doigts) : 600,00 Francs.

Table de découpe pour polyester (16cm sur 25cm), à pile : 88,00 Francs.

Fils de pyroscie : La bobine de 0,11mm/50m : 10,00 F - La bobine de 0,38mm/50m : 10

Matériel de pyrogravure : 3 pointes au choix (universelle, aiguille, plate) - La pointe: 13,00 Francs - Adaptateur (pour fixer la pointe sur le manche) : 10 Francs.

Ecran "PLEIN JOUR" (pour la projection dans une classe non noire) : 380,00 Francs.

Agrafeuse "BOSTICH P3" : 145,00F - La boîte de 5000 agrafes : 6 Francs.

Parafine en pastilles : Le sac de 1 kg : 19,00 Francs.

Plaques bougie à rouler : Le paquet de 6 plaques : 47,00 Francs.

Mélange à bougies : Le sac de 1 Kg : 32,00 Francs.

Demandez le bulletin de commande à S.A. BURLE (adresse ci-avant).

3 LE CATALOGUE P.E.M.F. 87/88

Il est disponible. Demandez le vite à

P.E.M.F.
B.P 109
CANNES LA BOCCA cédex

LA DOCUMENTATION

	Pages		Pages
Les B.T.J. par thèmes	2	Les coffrets d'histoire	13
Les B.T.J. par ordre de parution	3	Les B.T.2 par thèmes	14
Les coffrets B.T.J.	4	Les B.T.2 par ordre de parution	15
Les B.T. par thèmes	5	Les coffrets B.T.2	16
Les B.T. par ordre de parution	6	Les documents sonores	17
Les coffrets B.T.	9	Les B.T.Son par thèmes	18
La nouvelle B.T.	10	Les albums Périscope	19
Les B.B.T. par thèmes	11	Protection. Classement. Meubles	20

LA PEDAGOGIE

Des idées, des outils pour changer l'école	21
La pédagogie Freinet à travers les livres	22
B.E.M, dossiers, B.T.R, Pourquoi-Comment?	23
Le travail individualisé, les outils indiv.	24
Les fichiers de lecture	25
La lecture	26
L'atelier de lecture-recherche	27
Les dictionnaires orthographiques	28
Les fichiers d'orthographe	29
Les fichiers d'opérations ; les ficniers de problèmes	30
L'atelier mathématique, le F.T.C.math	31
Les cahiers de techniques opératoires; Les livrets programmés de calcul	32
Cahiers autocorrectifs d'opérations	33
Le FTC:Fichier de Travail Coopératif	34
Eveil artistique. Classement. Imprimés	35
Secon degré:livres, dossiers divers pédagogiques	36
Second degré:français, ortnographe	37
Second degré:mathématiques	38
Second degré:sciences, histoires, C.M.T.	39
Le bulletin d'abonnement 1987-88	40

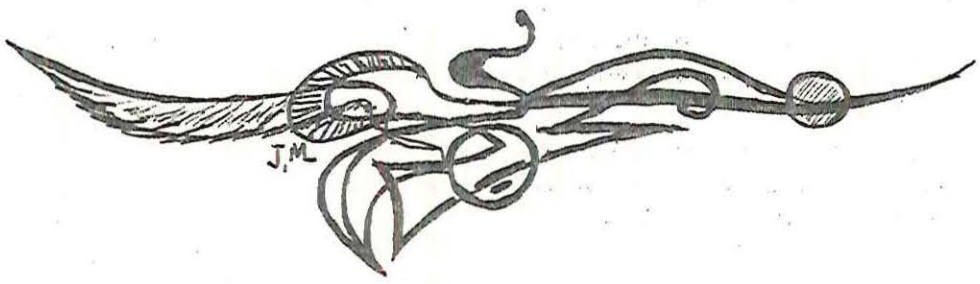

- Informations -

STAGES / RENCONTRES

LA RECHERCHE A L'ECOLE

Pour une éducation scientifique

RENCONTRE INTERNATIONALE organisé par le MCEP et la FIMEM.
* MCEP : Mouvement Freinet Espagnol
* FIMEM : Fédération Internationale des Mouvements École Moderne.

Lieu : Almeria (Espagne)

Période : du 24 au 30 juillet 1987

Prix : environ 25000 pesetas (logement, repas, inscription) pour les enfants et les accompagnants, prix réduits

Inscription : c/o Baltasar Roman c/o Espiritu Santo 33 B° DCHA
28004 MADRID (Espagne)
tél. : 091 2327093 (19h à 22h)

Logement : résidence très confortable avec piscine, à deux km de la mer

Objectifs : 1) mettre en commun les expériences et les directions méthodologiques des groupements d'École Moderne et leurs autres recherches autour de ce thème

2) poser les bases pour établir des relations d'échanges et établir des projets de recherche communs pour la suite

Contenu : étant donné la complexité du thème une commission formée par des camarades du MCPE (Espagne), du MCE (Italie), de l'ICEM (France), et de l'AFP (Danemark) se réunira le 4 et 5 avril à Madrid pour élaborer le programme définitif.
Durant le C.A. de cet hiver à Genève, les thèmes suivants paraissaient importants :

1) recherche de moyens pédagogiques
2) éducation scientifique

Méthodologie de travail : en principe des moments de travaux libres et des moments fixes : A) réalisations d'expériences pratiques, sorties, étude de matériel, notation des observations, exposés des participants et discussion sur les méthodes utilisées
B) échanges d'expériences
C) débats et élaboration de projets communs
D) exposition, ventes et échanges de publications et de matériel.

LIVRE sur NOS DROITS D'ENFANTS

Ce livre est publié avec l'aide de la Section suisse de Défense des Enfants-International (DEI).
DEI est une organisation non gouvernementale indépendante. Créée durant l'Année Internationale de l'Enfant (1979), son but est d'assurer au niveau international une action pratique, continue, concertée et systématique destinée à promouvoir et protéger les droits de l'enfant. Son siège est à Genève.

La section suisse de DEI est heureuse de s'associer à la publication de ce livre qui marque l'aboutissement d'un remarquable travail de recherche pédagogique.

Nous espérons que "Nos droits d'enfants" connaîtra un succès largement mérité et permettra tant aux enfants qu'aux adultes, de mieux prendre conscience de ces droits fondamentaux.

Commandes à :
DEI Section suisse
Case postale 2288
1211.Genève 2.Dépôt
SUISSE

Prix:Frs/Suisse 37,50

en langue : Français
ou Allemand

Notes de Lecture

"LE CAPITALISME DE LA SEDUCTION"
par Michel CLOUSCARD
Problèmes/éditions sociales.

Michel CLOUSTARD est professeur de sociologie à l'université de Poitiers. Il s'intéresse de près aux phénomènes de société dans notre structure capitaliste. Dans "Le capitalisme de la seduction" il démontre les mécanismes qui obligent tout un chacun à être récupéré par le capitalisme sous son mode réformiste. Il analyse tous les phénomèmes de mode et "l'intégration obligatoire" qu'ils offrent : cela s'étend de l'aspect vestimentaire aux drogues en passant par la technologie au service de tous (moto, photo, musique...), ou la libération sexuelle. Apparait alors toute la subversion liée à ces rituels initiatiques ; la récupération par le système des marginalités, les coutumes de masse, la modification de la hiérarchie sociale.

C'est un ouvrage étincelant, alternant les exemples concrets et les reculs analytiques version sociologie. Parfois, la lecture peut s'avérer difficile, rythmée qu'elle est d'un vocabulaire et d'une syntaxe techniques. A conseiller à tous ceux que s'intéressent à l'étiologie des phénomènes de société et à leurs effets pervers.
Avis personnel:délicieux et jubilatoire.

"LES PARENTS MARTYRS"
par Jean-Pierre et Laétitia CHARTIER
Privat - 1982

Dans cet ouvrage paru en janvier 1982, JP & L.CHARTIER (l'un est professeur de psy et l'autre psychiatre ; tous deux ont une formation de psychanalystes) évoquent un sujet revenant à l'actualité la violence des enfants envers leurs parents (voir les articles parus dans "Le matin", "Libération" et "France-Soir" durant la semaine du 21 au 28/11/86).

Lecture aisée, lecture rapide car le sujet est décrit, car les exemples foisonnent. Ne cherchez pas dans ces lignes une quelconque recette mais découvrez les interrogations qui se posent à des parents et à des éducateurs face à la violence d'adolescents en rupture. (En 1968, on les nommerait les décalés). Apparait le désarroi de ceux que Chartier nomment "Les nouveaux parents" face à la totale modification de la structure familiale depuis 1968. A tous ceux encore nombreux qui croient en l'enfant-roi, à tous ceux qui grandissent très vite leur enfant, à tous ceux qui crachent sur la structure familiale , je conseille la lecture de cet ouvrage : ils prendront peut-être conscience des bombes à retardements qu'ils allument.

Lus par Serge JAQUET.

Envoyez vos notes de Lectures à:

Adrien PITTION ROSSILLON
3 villa Violet
75015 - PARIS

Repu de Presse

La LETTRE du CEFISEM
de Paris Février 87

Son objectif : permettre à tous les enseignants de l'académie qui s'occupent de la scolarisation des enfants de migrants - de la maternelle au collège - de s'informer, d'échanger leurs expériences, d'exposer et d'argumenter leurs opinions 4 rubriques pour cela : point de vue, pédagogie, tribune libre et infos.

LES CAHIERS DE BEAUMONT
n° 35 Septembre 86

"Pédagogie et projet thérapeutique" : réflexions sur l'intégration d'enseignants en milieu psychiatrique : place de l'enseignement dans l'institution ; que devient le groupe-classe? élaboration du projet pédagogique.
"Utilisation de l'ordinateur dans un CnS"
"Irina ou un processus d'intégration en IME":l'echec d'un processus d'intégration au bout de trois mois; la réflexion peut confirmer l'établissement dans son axe socio-éducatif et professionnel, ou bien aider à mettre en place un dispositif therapeutique nouveau "Quel travail en équipe, pour une liaison enseignement général/enseignement professionnel efficace ? Stage CNESPET en mars 86

avec des personnels de SES et EREA.
"Expériences a visée intégrative menées en SES."
Présentation de livres :
"Le mongolisme au-delà de la légende"
"La pédagogie dans les institutions thérapeutiques"
"Lecture d'Albert Jacquard"

LES CAHIERS DE BEAUMONT
n° 36 Décembre 86

Numéro spécial René ZAZZO: Libres propos sur la psychologie.

LA LETTRE DE L'EDUCATION
n° 56 du 14/3/87

Christian Polsaniec :
La passion des mots.

MIGRANTS NOUVELLES
n° 124 Janvier 87:

-Circulaires de préparation de la rentrée 87.

-J.P Liégeois : La scolarisation des enfants tziganes et voyageurs. 1986. En vente au J.O. 26 rue Desaix 75727 Paris Cedex 15. 276 pages. 148 Francs.

-Présentation du dossier "Enfants de migrants" de la commission E.S.de l'ICEM

-Contes en cassettes : 70F Association ARACq. Didakke, 256 rue Marcadet.Paris 18°.

-Muriel Bloch : 365 contes. Paris . Hatier 86. 85F.

-Le monde est notre maison: poèmes d'enfants du monde entier. Le cherche-midi éditeur.
68 rue du cherche-midi
Paris 75006.

-23 dossiers (10 a 30 F) de fiches pédagogiques pour public migrant ou français peu scolarisé (3 domaines: français, maths, vie pratique) à CUEEP de Lille,
11 rue Auguste Angellier.
59046 Lille cedex.

-Rapport SOPEMI (André Lebon) "L'immigration en France de 1984 à 1986 : Ministere des affaires sociales,
1 place Fontenoy
75007 Paris.

-Nicole Martinez :
Les Tziganes. PUF 1986.128p
Que sais-je n° 580.

ACTIVITES CREATRICES ET PEDAGOGIE DE L'INSERTION

par Gérard Desbois, avec la collaboration d'Eric Pelsy. CREDIF, 11 avenue Pozzo di Borgo.
922211 Saint-Cloud.

Document pedagogique réalisé a la suite d'un stage expérimental d'insertion sociale et professionnelle de jeunes entre 16 et 18 ans sortis du système scolaire en situation d'echec: démarche pedagogique fondée sur l'élaboration collective et la realisation par les stagiaires d'une activite créatrice : la production d'une pièce de théâtre.

BULLETIN DE LIAISON
n° 23 du CDDP de Meaux.
Décembre 86. 10 F.

Numéro spécial :
LA MATERNELLE : rencontre et entretien avec Françoise Dolte au centre de rééducation "les tournelles" le 13 juin 85.
Bibliotheque pédagogique. Centre de documentation Ecole Binet. 77100 Meaux.

BILAN DES 4 ANNEES DE FONCTIONNEMENT. Octobre 86.

ACCES : Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations. 20 rue Soufflot. 75005 Paris.
ACCES s'est donné comme priorité le développement d'experiences de mise en contact precoce avec les livres dans le département de l'Essonne.

MIGRANTS NOUVELLES
n° 124 Janvier 87

-L'amiral des mots : un conte où tous les mots d'origine étrangere sont soulignés en couleur.
50 F. Ed.Syros, 6 rue Montmartre - 75001 PARIS.

-Les éditions Retz publient une "méthode d'apprentissage de la lecture pour adultes immigrés" qui s'inspire des travaux de F.Richaudeau.

-Banque de données sur le tiers-monde. Service télématique lancé par Malesherbes Publications en collaboration avec "La Vie" et "Croissance des jeunes nations". 36.15 puis M.P.

N° 125 Février 87

Le CNDP Migrants publie une nouvelle édition des Documents de vie pratique pour cours de jeunes et adultes. 120 pages de documents authentiques sur la scolarité, le logement, les formalités administratives etc ... 30F CNDP BP 150
75224 PARIS Cedex 5
Préciser la réf. Z 2712.

CPE N° 154/155.

Il est signalé la parution d'un nouveau dossier :
Diazocopie
Dossier sur la "Création collective d'écrits" de l'ecole au lycée professionnel.
Préparé par Adrien Pittion Rossillon et Jean-Claude Saporito.

PENSEE

"Le plaisir de lire n'apparait pas quand la lecture a été méthodiquement acquise, mais il est préparé par toute une évolution antérieure."

-Diatkine-

IMPRIMERIE-LIMOGRAPHE. Stock CEL. Bulletin de Commande

Adresse Livraison	Adresse Facturation
+ tél:	+ tél:

Quantités

	36 Script	4kg 460F
	24 Script	2kg 260F
	24 italique	
	24 (n°2) type machine à écrire	
	18 Script	
	18 (n°1) type machine à écrire	
	14 Script (n°1)	
	14 gras (n°3)	
	12 script (n°5)	
	12 gras (n°3)	
	10 script (n°2)	
	10 italique	
	10 maigre	

police de lettres maj. et minus. sans blancs

36	24	18	14	12	10		
						1kg - 107F	Blancs
						1hg - 12F	
						1hg - 14F	Vignettes
						8cm - 16F	composteur
						10cm - 17F	
						13cm - 19F	
						18cm - 22F	

blanc	Jaune	Rouge	Vert	Bleu	Marron	encre
						imprim — 19F
				épuisé		limograp — 53F

	encre imprimerie noire	42F
	encre limographe noire	33F
	Presse à volet	1050 F
	caoutchouc pour volet	30 F
	Presse à rouleau	4220 F
	Casse avec alphabet	170F
	alphabet pour casse	20F

Quantités

	plaque à encrer 12cm	15 F
	porte composteurs 10cm	9 F
	interlignes plastiq. 18cm	17 F
	plaque lino	15F
	5 manches porte gouge	30F
	5 gouges assorties	15F
	filets (impression de traits) l'hecto	14F
	limographe - 255F	21 x 29,7
	cellolime - 30F	
	stencils par 100 - 250F	
	limographe - 204F	15 x 21
	cellolime - 15 F	
	stencils par 100 - 132F	
	sten avec carbone par 24 - 65F	
	gaze 30cm x 102cm	70
	nu 12cm 40F	Rouleaux
	nu 20cm 47F	
	monté 12 cm 60F	
	monté 20 cm 67F	
	nu 12cm 69F	caoutchouc mousse (imprimerie) (limographe)
	nu 20cm 78F	
	monté 12cm 97F	
	monté 20cm 107F	
	papier limog 80g couleurs 15x21	les 10 ramettes → 160F
	papier impri 60g couleurs 15x21	les 10 ramettes → 80 F
	pap couché 90g blanc 21x29,7	la ramette F
	carton 180 g orange 21x29,7	30F
	coffret stabilotones 12 crayons gras diluables à l'eau reunissent les propriétés de la craie et de l'aquarelle.	→ 128F

Règlement à IDEM 89. IDEM - 27 grande Rue - CHAMPLAY - 89300 - JOIGNY

LES DOSSIERS de la COMMISSION ENSEIGNEMENT SPECIAL de l'ICEM (Pédagogie Freinet)

Le Fichier Général d'Entraide Pratique

Le F.G.E.P. est un fichier constitué de 432 Fiches recto-verso (format 14,8 X 21). Ces fiches sont classées en 11 grands thèmes.

Fichier ouvert, vous pouvez le compléter chaque mois avec les fiches ENTRAIDE PRATIQUES publiées dans CHANTIERS, ou avec d'autres documents.

Il s'adresse à des PRATICIENS, débutants ou non, soucieux d'instaurer une organisation COOPERATIVE qui soit opérationnelle et efficace.

Certaines fiches peuvent être confiées aux enfants.

Le FGEP a été élaboré par une équipe de 19 personnes organisées en circuits coopératifs. Les fiches ont été mises au point à paætir d'expériences et pratiques vécus en classe.

Vous y trouverez donc des "trucs" "ficelles" "recettes" "infos" etc... permettant d'améliorer au quotidien la pratique.

DOSSIER 14
90 F. PRIX-PROMO

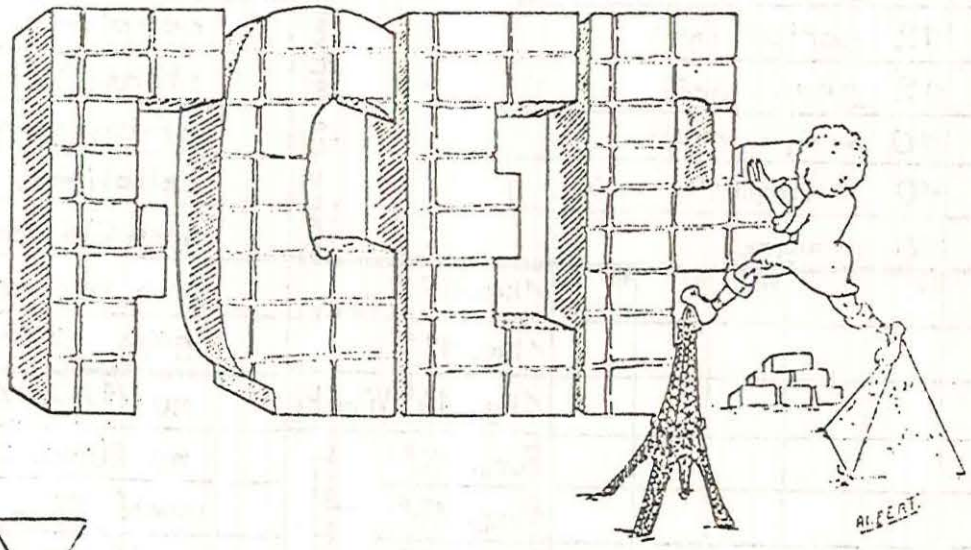

Répertoire des THEMES du Fichier.

- ART ENFANTIN
- CORRESPONDANCE
- CREATION MANUELLE et TECHNIQUE
- CUISINE
- EVEIL
- IMPRIMERIE
- JEUX
- ORGANISATION de la CLASSE
- PETITS TRUCS
- AUDIO-VISUEL
- TECHNIQUES d'ILLUSTRATION

Le FGEP est un Dossier qui se complète.

Vous pouvez participer à l'élaboration de fiches en compléter d'autres, en écrivant à:

Michel SCHOTTE
93 quai Paul Bert
37100 TOURS

COMMANDES: par chèque bancaire ou postal au prix PROMO de 90 F à l'ordre de AEMTES. (Franco de Port)

à adresser à

Jean MERIC
10 rue de Lyon
33700 MERIGNAC

Dossier préparé par :

L'Equipe des Enseignants
de l'Ecole Montesquieu
Tourcoing

Catherine BONNOT
Michèle BREUNIN
Christine HENNION
Daniel VILLEBASSE

STRATEGIES...

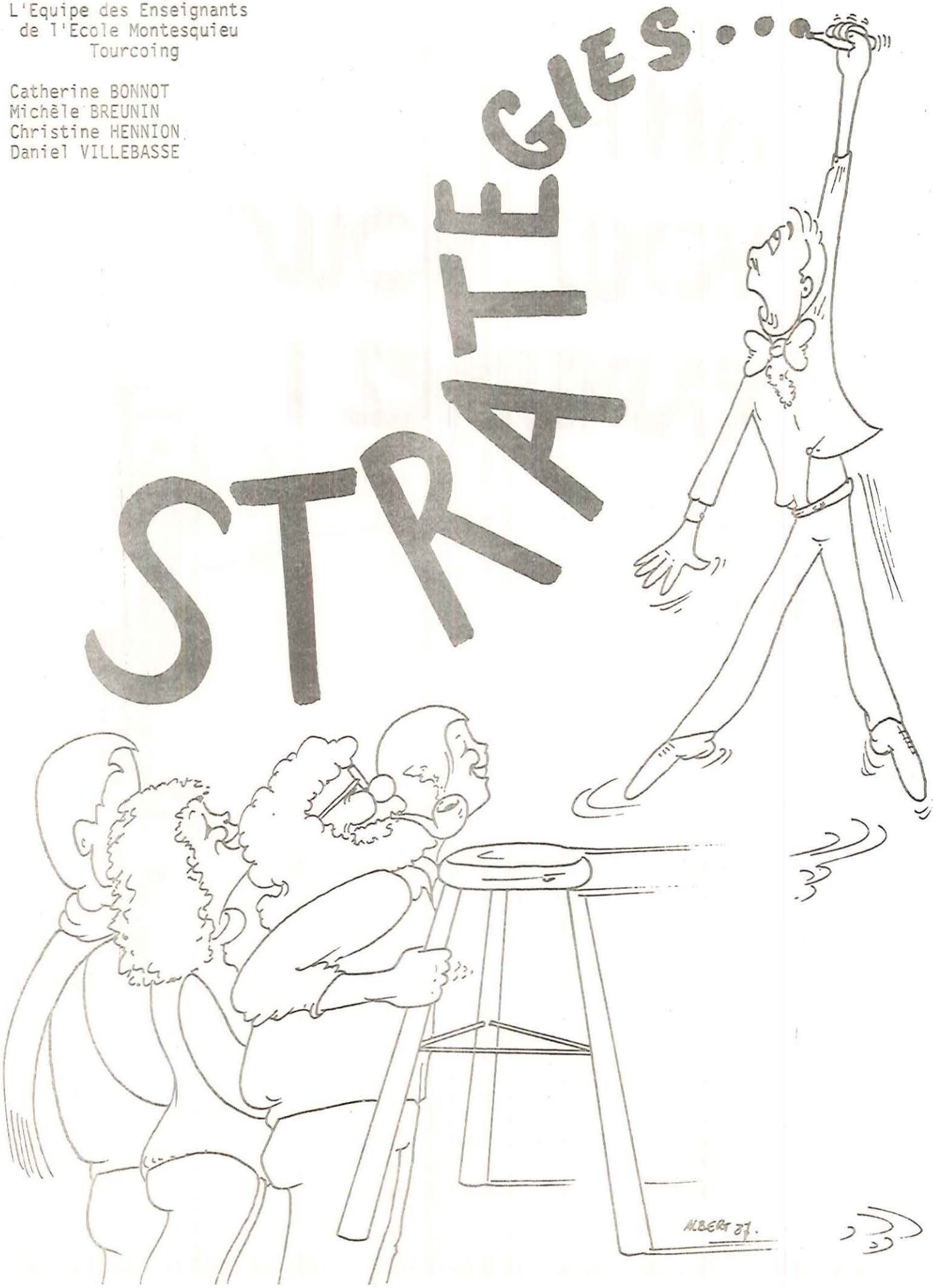

AH ! VOUS VOUS EXPRIMEZ !

Sommaire
****

1ère partie : HISTOIRE D'UNE ECOLE ET D'UN PROJET
2ème partie : LE FONCTIONNEMENT
3ème partie : REFLEXIONS

Notre expérience ne serait pas la même
n'aurait peut-être même pas existée
sans ceux qui ont quitté notre équipe
ou qui ont fait partie des équipes
précédentes:

Brigitte, Evelyne, Françoise, Jean Claude.

1ère Partie

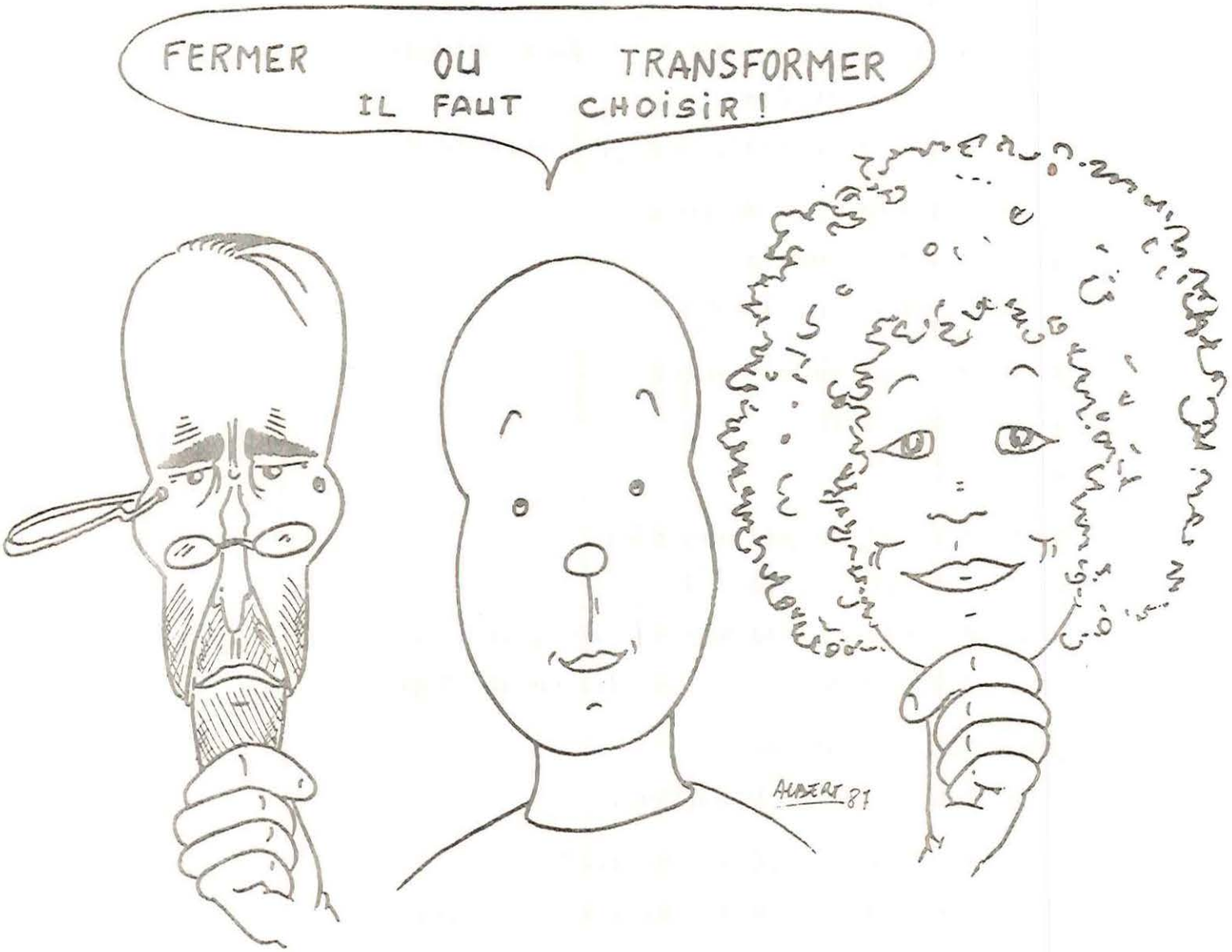

HISTOIRE

d'une Ecole

et d'un Projet

Tu vois, ami lecteur,
sur cette page
nous aurions aimé te faire lire
un texte d'un de nos gamins de "perf intégré"
te vantant les mérites
d'une expérience inoubliable qu'il vivait !

Et bien, quitte à te décevoir
Jamais nous n'en avons eu
et Jamais nous n'en aurons !

Parce que, chez nous, vois-tu,
la Classe de Perf.
CA N'EXISTE PAS !

Chez nous il n'y a pas non plus
de C.P., de C.E. ou de C.M.
il y a les petits, les moyens, les grands...
et la classe de perf. est une classe de moyens

Ca peut paraître anodin
mais pour nous c'est important.

Dans notre école la classe de perf.
n'est pas ressentie comme une classe "spéciale"
par les enfants des autres classes
elle n'est pas non plus considérée
comme une classe a-normale
par les membres de l'équipe.

C'est un peu la plaque tournante
de beaucoup de décloisonnements
entre toutes les classes
le "tremplin" ou le "refuge"
d'un certain nombre de gamins
qu'ils soient de "perf" ou non.

A la rentrée VOIX DU NORD - 19 Mai 84

L'école de perfectionnement de la rue Neuve abandonne son caractère d'école spécialisée

A la rentrée de septembre prochain, l'école de perfectionnement de la rue Neuve, que dirige depuis près de vingt ans, M. Daniel Villebasse, va vivre à l'heure du changement. Et un changement d'importance.

En effet, elle abandonne son statut d'école spécialisée, pour retrouver sa vocation initiale et redevenir une école maternelle primaire.

En fait, le statut d'école spécialisée dont les structures sont quelque peu ségrégatives par rapport au système scolaire normal, a conduit les enseignants de cet établissement à mener une réflexion qui a débouché, fin 1982, à un projet pédagogique. Ce projet, qui a obtenu l'aval de la précédente municipalité, a également été apprécié par l'actuelle municipalité. Et c'est ainsi que cette école va pouvoir désormais retrouver une mission d'éducation plus élargie, tout en redevenant, pour un quartier où se sont construits des ensembles résidentiels, l'école maternelle primaire indispensable.

Le projet des enseignants de l'école de la rue Neuve repose sur deux grandes lignes directrices, ainsi que l'a évoqué M. Villebasse. D'abord, il propose la création d'une structure pédagogique originale constituée de trois cycles. Fini le cloisonnement des classes traditionnelles, selon un système rigide. Les trois cycles doivent permettre aux enfants de franchir les étapes du pré-élémentaire, des apprentissages et des moyens, dans un environnement pédagogique attentif et, notamment, un accès progressif à des compétences langagières (lutte contre le déficit verbal, les échecs lecture-écriture et expression-communication).

Seconde ligne directrice du projet : la volonté d'auto-intégration des enfants d'une classe de perfectionnement dans les cycles d'apprentissages maternelle-élémentaire.

Les trois cycles se définissent ainsi : un cycle des acquisitions, de 5 à 7 ans ; un cycle des apprentissages, de 7 à 9 ans ; un cycle des approfondissements, de 9 à 11 ou 12 ans.

L'existence de ces cycles entraîne la création de groupes de niveaux dans les matières fondamentales (français et mathématique) afin de permettre à chaque enfant de travailler selon ses possibilités. Le problème de non-redoublement peut aussi voir des solutions à travers le travail en ateliers, le travail individualisé (décloisonné ou non).

Dans une telle structure, le problème des enfants en « difficulté » se pose d'une façon tout à fait nouvelle. Le travail par cycles et par groupes de niveaux n'est plus un obstacle, mais au contraire une porte ouverte à l'intégration d'enfants en difficultés d'apprentissages. D'autre part l'intégration de 15 enfants de perfectionnement dans les cycles libère un maître spécialisé de sa classe de perfectionnement, il devient Maître en surnombre (M.E.S.).

Sans trop entrer dans le détail, précisons que ce projet comporte aussi :

L'organisation coopérative de l'école et du travail, tant au niveau des maîtres qu'à celui des enfants, en référence à la pédagogie Freinet ; une individualisation du travail avec, en corollaire, un nouveau système d'évaluation ; un travail décloisonné entre toutes les classes ; la création d'une B.C.D. (bibliothèque centre documentaire) ; la volonté d'associer les parents d'élèves à la démarche pédagogique de l'équipe ; la mise en place d'un projet informatique en cohérence avec le projet pédagogique.

Bref, l'école de la rue Neuve s'apprête à faire... peau neuve : école de quartier, dont les effectifs enfants vont quasiment doubler et toute ouverte aux nouveaux habitants. M. Villebasse reconnaît que le projet est ambitieux, mais il précise qu'il est à la mesure de l'école publique. Son mérite est de partir de la base, d'avoir été défini en commun par les membres du corps enseignant. Il n'a pas été imposé ; il sera donc mieux vécu. De plus, il a reçu une aide efficace de l'inspection départementale de l'Education nationale et de la municipalité.

Autre et utile précision de M. Villebasse : les inscriptions pour la rentrée sont prises, dès à présent, à l'école.

LA PRESSE, Pourquoi ?

Il est rare dans la Presse Régionale ou Locale de lire des articles "pédagogiques".

Pour nous, il était important de "faire connaître" la transformation structurelle et pédagogique de l'Ecole :

1) Il y avait une "image de marque" à changer : une "école de perf." depuis près de 20 ans, qu'on le veuille ou non, n'a pas une image précisèment"positive " dans la Ville ou le quartier...

2) L'organisation d'une Conférence de Presse permettait aussi d'engager "publiquement" les partenaires (Inspection, Municipalité...) par rapport au projet.

NORD ECLAIR 24 Mai 84

DU TRAITEMENT DE L'ÉCHEC SCOLAIRE A L'ÉCOLE DE LA RÉUSSITE

Une nouvelle mutation pour l'école Montesquieu de la rue Neuve : d'école de perfectionnement, elle redevient école maternelle-primaire

EN 1966, l'école Montesquieu, rue Neuve qui était une école traditionnelle « maternelle-primaire » devenait une école mixte de perfectionnement.

A la prochaine rentrée scolaire elle redeviendra une école « normale » tout en gardant une classe de perfectionnement.

Cette transformation qui est une première à Tourcoing a pu se faire à la suite d'une longue réflexion des enseignants qui ont obtenu le soutien de l'Inspection académique et de la municipalité.

Actuellement, l'école fonctionne avec trois classes de perfectionnement accueillant chacune 15 élèves venant de tous les quartiers de la ville. Il y a d'ailleurs un circuit de ramassage scolaire qui persistera à la rentrée prochaine.

Car la « nouvelle école » continuera à accueillir quinze élèves dans une classe de perfectionnement et trois autres classes accueilleront chacune 25 élèves provenant essentiellement du quartier dont la population scolaire va augmenter notamment en raison de la construction des immeubles à l'emplacement de l'ancienne maison des petites sœurs des pauvres.

Trois cycles

Mais dans cette école, on ne parlera plus de classes, mais de cycles. Il y en aura trois que les élèves suivront pendant deux ans : un cycle d'acquisition pour les 5 à 7 ans, un cycle des apprentissages pour les 7 à 9 ans et un cycle des approfondissements pour les 9 à 11/12 ans.

Cela entraînera la création de groupes de niveaux dans les matières fondamentales (français et mathématique) afin de permettre à chaque enfant de travailler selon ses possibilités. Le problème du non-redoublement peut aussi voir des solutions à travers le travail en atelier et celui individualisé.

Le problème des enfants en difficulté se posera d'une façon nouvelle. Le travail par cycles et par groupes de niveaux n'est plus un obstacle mais au contraire une porte ouverte à l'intégration d'enfants en difficulté d'apprentissage.

L'école disposera de cinq enseignants pour quatre classes. Il y aura donc un maître en surnombre (M.E.S.), ce qui permettra une intervention pédagogique renforcée dans les cycles comme dans les groupes de niveaux.

Le M.E.S. ne sera pas seulement le « maître des enfants à problèmes ». Il est un élément à part entière de l'équipe éducative et intervient auprès de tous les enfants.

Cette organisation du travail doit permettre à chaque enfant d'avancer à son rythme. Il s'agit, en effet, d'un projet global qui permet à chaque enfant « d'avancer aussi rapidement qu'il le doit, aussi lentement qu'il le peut », selon la formule de M. Daniel Villebasse, directeur de l'école.

Le projet comporte aussi six éléments :

— l'organisation coopérative de l'école et du travail, tant au niveau des maîtres qu'à celui des enfants, en référence à la pédagogie Freinet ;

— une individualisation du travail avec en corollaire un nouveau système d'évaluation ;

— un travail décloisonné entre toutes les classes ;

— la création d'une Bibliothèque Centre Documentaire (B.C.D.) ;

— la volonté d'associer les parents d'élèves à la démarche pédagogique de l'équipe ;

— la mise en place d'un projet informatique en cohérence avec le projet pédagogique et pour lequel l'Académie et la Région ont été sollicitées pour l'obtention d'un site informatique.

Un projet ambitieux

M. Villebasse qui présentait cette « révolution » à la presse n'hésita pas à qualifier le projet d'ambitieux mais d'une ambition qu'il estime à la mesure de l'école publique et de l'équipe pédagogique en place.

Il s'agit d'un projet de la base, fruit d'une réflexion d'une équipe d'instituteurs qui à l'expérience de l'école depuis près de vingt ans.

Il a obtenu une aide efficace de M. Lelong, inspecteur départemental de l'Éducation nationale et de la municipalité. Celle-ci s'est engagée à apporter son concours pour la transformation de locaux, l'acquisition de nouveaux matériels. Elle est prête même à aller plus loin si c'était nécessaire en construisant de nouvelles classes.

Il faut dire aussi que la transformation de l'école aidera l'enseignement public dans le quartier. La construction de nouveaux appartements rue de Lille et même ceux des anciens Ets M.C.R. Prouvost va augmenter la population scolaire de ce secteur. Or, l'école Jacquard, rue du Dragon qui est la plus proche, est surchargée et il n'est pas possible de l'agrandir.

Les enfants du quartier pourront donc être accueillis à l'école Montesquieu où les inscriptions sont déjà prises pour la rentrée prochaine.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'ECOLE

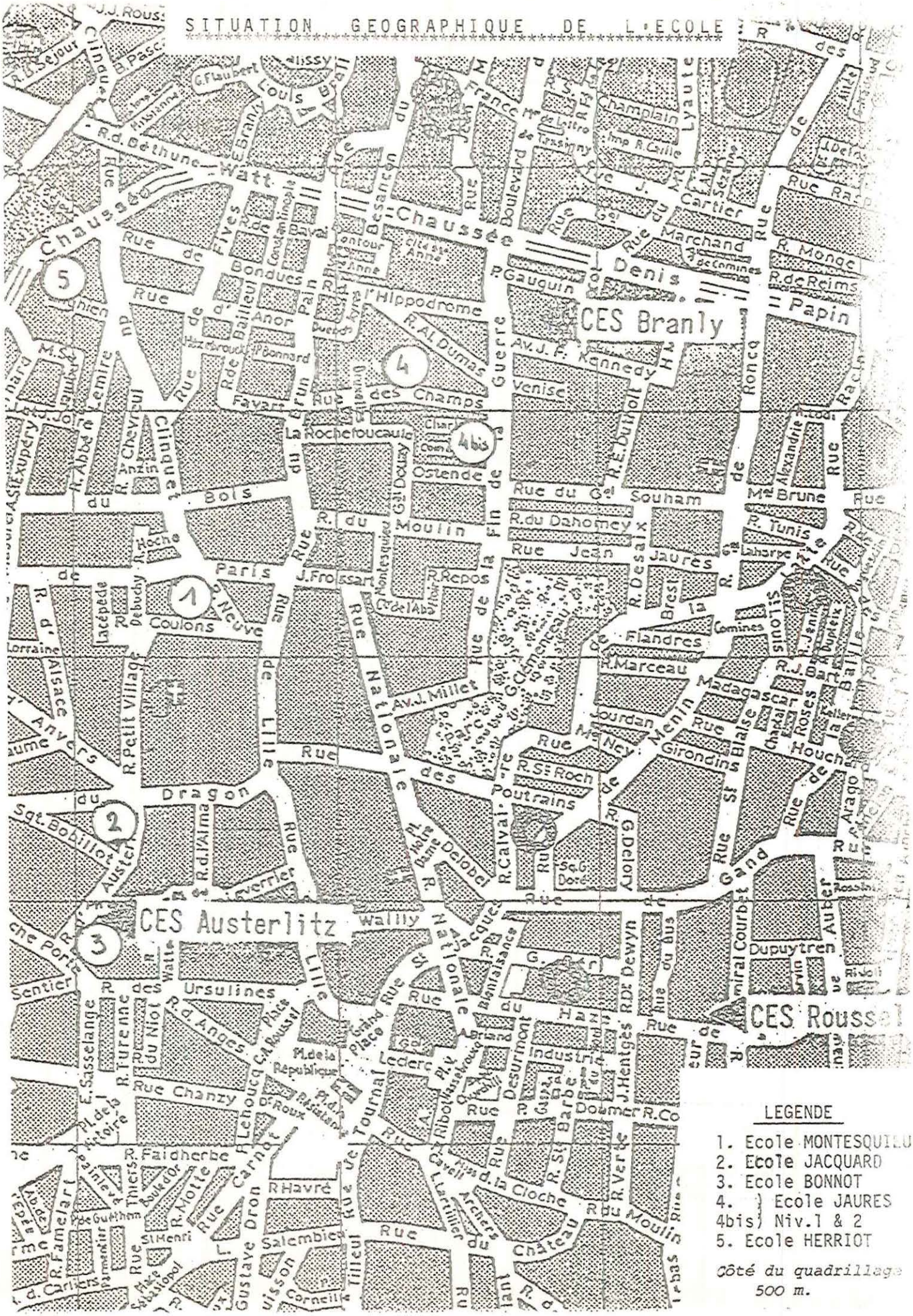

LEGENDE

1. Ecole MONTESQUIEU
2. Ecole JACQUARD
3. Ecole BONNOT
4.) Ecole JAURES
4bis) Niv.1 & 2
5. Ecole HERRIOT

Côté du quadrillage 500 m.

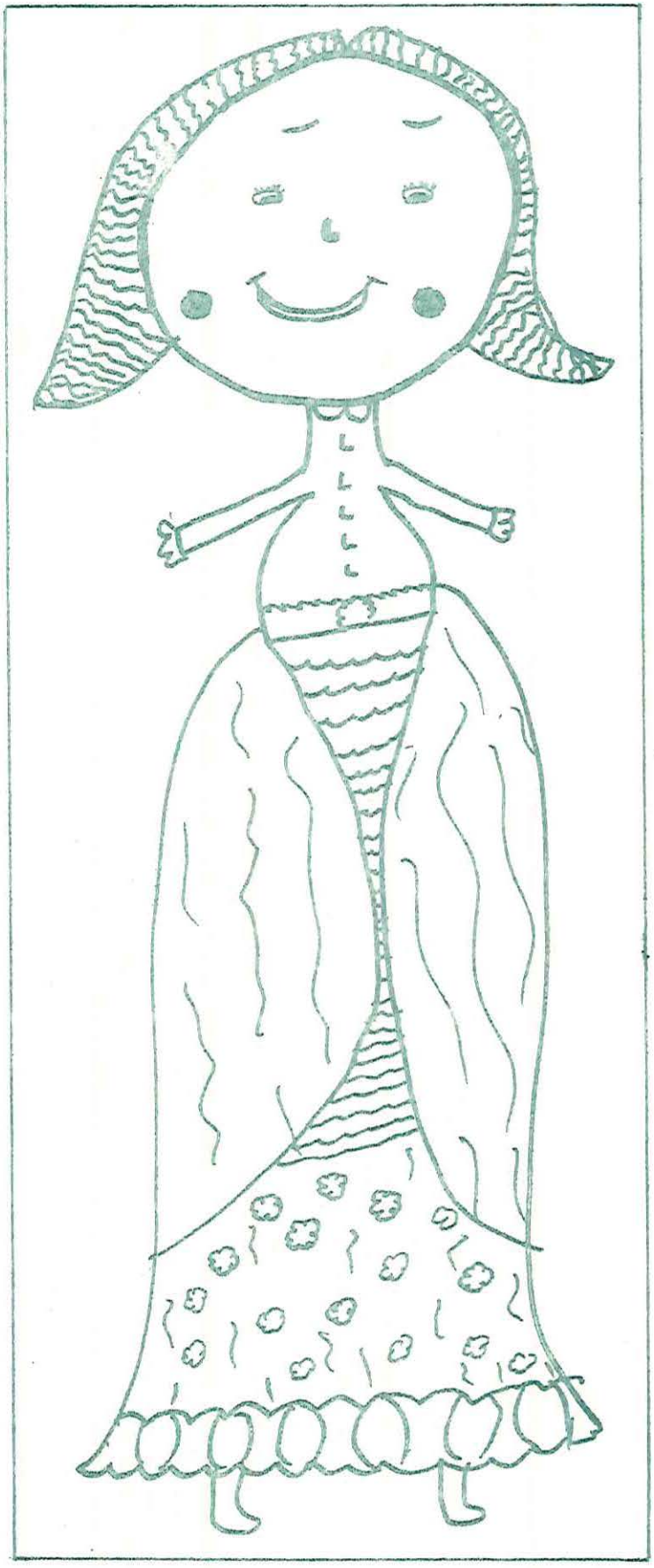

Sophie
Classe de
Marie Rose MICHAUX
- 93-

Situation de l'école et de l'équipe en 1984

L'école de Perfectionnement existe depuis 1966 ; auparavant, elle était école primaire, transformée donc en 1966 par manque d'effectifs, une nouvelle école (Herriot n° 5 sur le plan), ayant été bâtie pas très loin. Aucune de toutes les écoles environnantes n'avait de classe de perfectionnement et n'en a toujours pas.

L'équipe en place travaille en commun depuis 1977 ; auparavant, une autre équipe existait depuis 1968. Les deux équipes ont déjà publié dans CHANTIERS.

1975 = 45+3 ***Expériences de décloisonnement en Ecole Elémentaire de Perfectionnement***
(Dossier D12 sur notre liste)

1981 = ***Recherches autour de l'évaluation en classe coopérative***
(Dossier 20 sur notre liste)

Ces travaux serviront dans l'élaboration de nouveaux projets.
En septembre 1984, sur les quatre membres de l'équipe, deux travaillent dans l'école depuis 1965, un est venu travailler une année scolaire.

***

L'équipe de l'école de perfectionnement n'a que peu de relations avec les écoles voisines, elle est, évidemment, perçue comme "marginale", tant par son recrutement que par la pédagogie qui y est employée... Elle a une double étiquette "d'école de perfectionnement et d'école Freinet"...

L'annonce de sa transformation, faite quelques cinq mois avant par l'I.D.E.N. en réunion de Directeurs ne soulève aucune réaction, ni aucune question...
Sur le problème de l'organisation d'un secteur scolaire de recrutement, des trois écoles directement concernées (2, 4, 4 bis et 5), une seule "jouera le jeu" en "abandonnant" un certain nombre de rues à la nouvelle école Montesquieu ; les autres observeront un silence poli... (précisons qu'il n'existe pas de secteurs définis par le Maire, et que les autres secteurs n'existent que par un concensus entre directeurs).

Les relations avec la Municipalité ont toujours été bonnes. 1984, voit l'achèvement d'un plan de rénovation des locaux qui a duré près de dix ans. De l'école centenaire, il ne reste d'origine que les murs, le reste a été entièrement refait (sols, menuiseries, électricité, chauffage, peintures, escaliers, etc...) sous l'égide de 3 municipalités d'opinions politiques différentes.

Depuis 1966, l'équipe a connu 5 Inspecteurs Départementaux qui tous l'ont laissée travailler dans le sens et sur les projets qu'elle se fixait. Nous avons toujours pris cette attitude ni comme un désintérêt, ni comme une résignation, mais comme une marque de confiance.

Précisons, qu'à l'heure actuelle, tous les membres de l'équipe ont demandé leur nomination dans l'école en connaissance et à cause du projet.

L'équipe est composée de 2 maîtres C.A.E.I., 2 maîtres "élémentaires" (ayant travaillé en ZEP), sans oublier la monitrice municipale d'E.P.S. (sans qui un certain nombre de décloisonnements seraient impossibles).

Papier peint découpé et collé

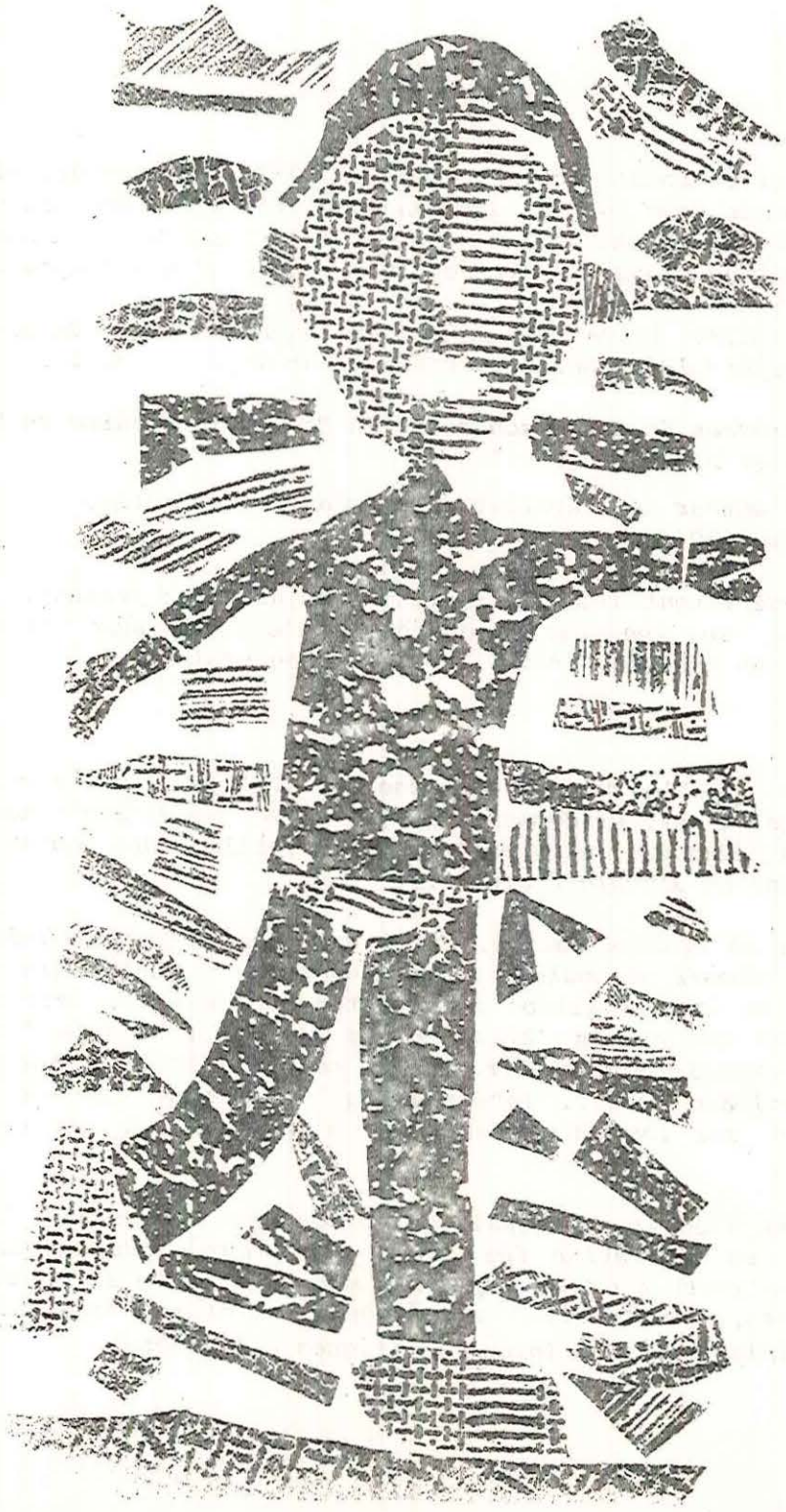

Heureux Abri
Momignies
Belgique

Classe 15
Envoi de:
Arthur Hecq

"La seule Révolution
c'est d'essayer de s'améliorer soi-même
en espérant que les autres fassent la même démarche"

Georges BRASSENS

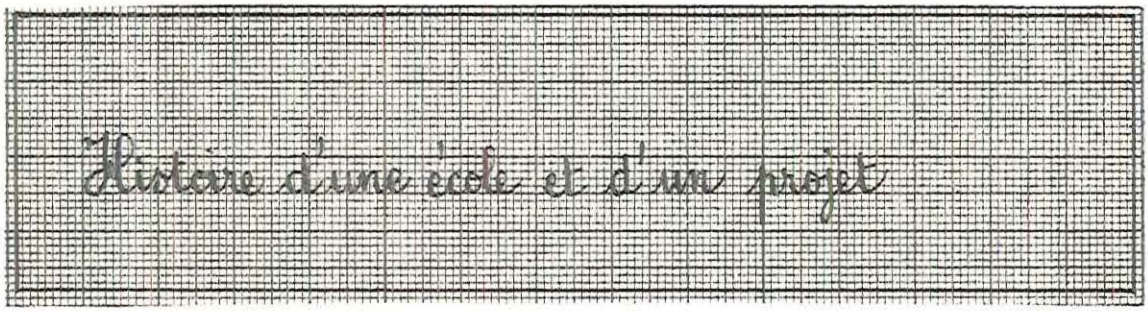

Des bâtiments construits en 1870. Une école qui a déjà beaucoup connu "d'orientations" : école catholique de garçons, école laïque de garçons, contre d'apprentissage, à nouveau école primaire de garçons, puis, école mixte de perfectionnement.

En 1982, l'équipe pédagogique en place commence à se poser la question du "devenir" de l'école spécialisée. La "ségrégation" des enfants déficients intectuels pose problème depuis quelques années, aussi bien à l'Institution Education Nationale, qu'à l'équipe pédagogique.

La première question à résoudre est : Faut-il fermer l'école ou la transformer ?

FERMER L'ECOLE, disperser ses trois classes de perfectionnement dans trois écoles environnantes, est-ce la meilleure réponse à une volonté d'intégration ? Ces trois classes spéciales "parachutées" seront-elles accueillies avec une volonté d'intégrati n ou, au moins, "supportées" par les écoles "d'accueil" ? Rien n'est moins sûr quand on observe le fonctionnement de beaucoup d'écoles ayant une classe de perfectionnement "annexée".

Nous écrivions, en 1975, dans "45+3" (note 1) :

> *"Toi camarade, qui vit dans une classe unique de Perfectionnement ou dans un groupe de deux classes annexées...*
>
> *Ils ne sont pas "ségrégués" tes gosses ?*
>
> *Ils sont considérés "comme les autres" par tes collègues, par les autres gosses ?*
>
> *Ils ne jouent pas ensemble aux récréations communes ?*
> *... si tu as la chance qu'on t'ait donné des récréations communes !*

Les choses ont-elles évoluées beaucoup depuis dans certaines écoles ?

TRANSFORMER L'ECOLE, comment, pour quelles raisons, avec quel projet, avec quels moyens ?

Note 1 : "45+3" est l'une des 2 parties du Dossier D-12 de la Commission Education Spécialisée

Dossier intitulé : Décloisonnement dans l'E.S. en Perf. = 45+3
en SES = 32+2

A commander : à Jean MERIC, 10 rue de Lyon 33700 MERIGNAC (20 fr., chèques à A.E.M.T.E.S.)

C'est cependant cette seconde démarche qui sera adoptée, à la faveur de circonstances locales qui se découvrent courant 1982, et qui amènent la rédaction d'un premier projet de transformation de l'école de perfectionnement.

Ajoutons que "fermer l'école", après avoir fait dépenser des millions de francs de travaux à la ville de Tourcoing pour la rénover, relevait de l'irresponsabilité la plus totale...

LE PETIT OISEAU BLEU

UN RÊVE

C'est Toinette qui a été à la plage.
Elle est tombée
sur un crabe.
Elle a crié, crié, crié :
«Au secours !»
Et c'est le maître
qui est venu.
Et il l'a sauvée.

CATHERINE

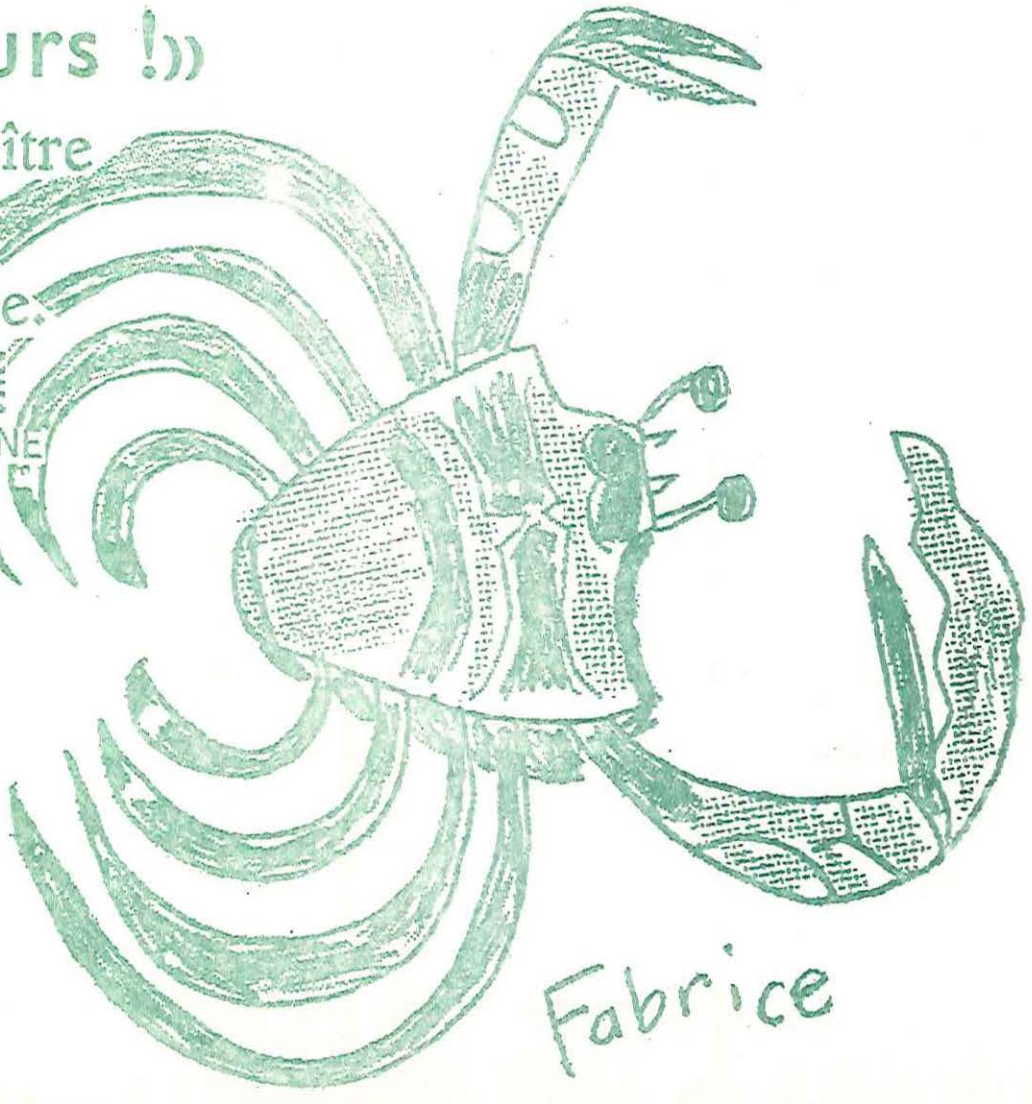

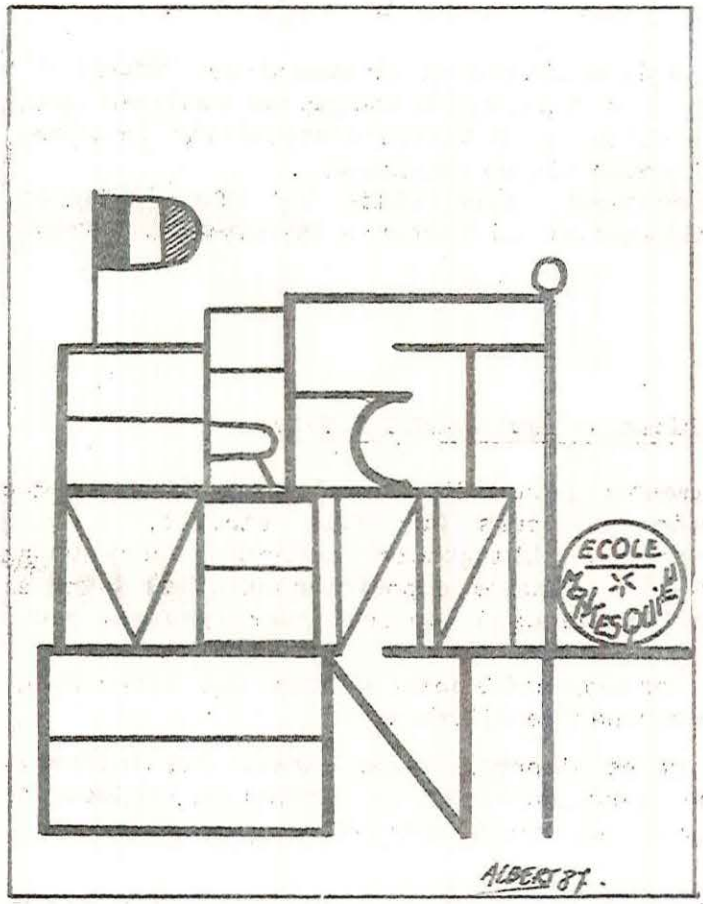

Chapitre 1

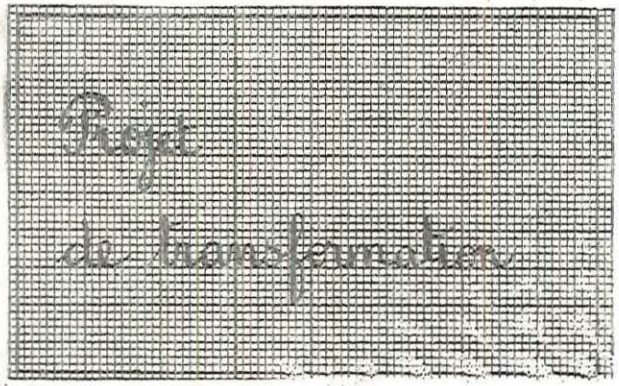

CE PROJET PART D'UN DOUBLE CONSTAT

- 1.) Remise en cause des structures ségrégatives de l'Enseignement spécial, idée lancée depuis plusieurs années par la Commission E.S. de l'I.C.E.M. (AEMTES), dans sa revue CHANTIERS, confirmée par la Circulaire de rentrée, parue au B.O.E.N. de janvier 1982.

Préparation de la rentrée scolaire 82 : *Développer les mesures d'intégration des enfants en difficulté, dans les classes de l'Ecole Elémentaire. (Réf. Circulaire Conjointe Ministères Santé-Education, dite Questiaux/Savary).*

- 2.) Une circonstance locale et même de quartier : la construction de 113 logements (F1 à F4), sur l'emplacement des "Petites Soeurs des Pauvres", rue de Lille, et de 159 logements (F1 à F6) dans l'ancienne usine M.C.R.-Prouvost, rue du Sentier, avec des problèmes d'accueil dans les secteurs Enseignement Public concernés (Dragon saturé, M. Bonnot également) (voir sur le plan ci-avant).

CE PROJET A UN DOUBLE OBJECTIF

- 1.) Transfert de deux des trois classes de l'école de perfectionnement existantes dans l'école actuelle. Au vu des recrutements, depuis plusieurs années, il semble souhaitable de transférer ces classes dans les écoles Jean Macé, rue

du Flocon et Balzac ou Victor Hugo, quartier des Cinq Voies, ces écoles participant l'une et l'autre, pour chacune 1/3 du recrutement de l'école Montesquieu.

- 2.) Création dans des locaux déjà existants et rénovés d'une "nouvelle" école primaire de quartier qui, à l'aide d'un nouveau découpage des secteurs scolaires et la création d'un secteur Montesquieu, permettrait d'accueillir la population scolaire engendrée par les circonstances citées plus haut.
En outre, puisqu'il s'agirait d'une "création", possibilité d'y faire démarrer un expérience pédagogique sur l'apprentissage de la lecture, le non-redoublement et l'intégration d'handicapés.

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Suppression de la notion de "classes d'âge" et C.E.M.S.I.

L'une des causes des redoublements, peut être trouvée dans l'existence de classes d'âge, renforcée par la création de "cours" (CP, CE.1, etc...).
Nous entendons par là, l'existence d'un âge "obligatoire" pour un cours donné (CP : 6 ans ; CE.1 : 7 ans...), ce qui est en totale opposition avec les données de la psychologie de l'enfant. L'apprentissage de la lecture (par exemple), peut se faire entre 5 et 7/8 ans, pas obligatoirement à 6 ans !
Chaque classe et/ou cours se donnant des objectifs bien définis qui s'opposent aux "passages" s'ils n'ont pas été atteints par les élèves.

Remplacer cette notion par l'idée de "cycles d'apprentissage" parait plus intéressante, chaque cycle durant, en moyenne, deux années et se fixant des objectifs compatibles avec ceux des cycles suivants et qui pourraient y être poursuivis.

L'école comprendrait 3 cycles :

- un cycle préparatoire : de 5 à 7/8 ans
- un cycle élémentaire : de 7/8 à 8/10 ans
- un cycle moyen : de 9/10 à 11/12 ans.

Dans ces cycles, seraient intégrés entre 10 et 15 enfants déficients intellectuels légers (ce qui correspond au recrutement d'une classe de perfectionnement).
L'intégration de ces enfants handicapés suppose l'existence d'une structure que l'on pourrait appeler Complément Educatif, Médical et Social Intégré (C.E.M.S.I.).

C.E.M.S.I.

Educatif : Présence d'un instituteur CAEI qui interviendrait en soutien individuel ou en groupe auprès de ces enfants (le poste existe dans l'école);

Intervention ponctuelle des membres du G.A.P.P., selon un protocole à définir en équipe (maîtres élémentaires, CAEI, et membres du GAPP); Un GAPP existe sur Tourcoing 1.

Médical : Intervention du médecin scolaire
(étude à mener avec la Médecine Scolaire)
Intervention à la vacation d'un orthophoniste
(étude à mener avec le D.H.M. avenue Millet)

Social : Intervention de l'Assistante Sociale Scolaire
(organisation à négocier avec l'A.S.S.).

CONSEQUENCES DE LA TRANSFORMATION SUR LES LOCAUX

Dans un premier temps et jusqu'à un seuil de 75/80 élèves, les locaux sont suffisants tels qu'ils existent. Il y aurait à aménager un local pour l'orthophoniste (salle existante à rénover).

Au delà du seuil de 80 élèves, l'école pourrait accueillir environ 125 élèves, sous réserve d'agrandir la cour de récréation, et de trouver deux nouveaux locaux pour une salle polyvalente et un atelier T.M..
C'est techniquement possible par le rachat de la propriété MAES, au 37 rue neuve, contigüe à la cour de récréation. Il y aurait alors la possibilité d'agrandir la cour et de récupérer deux salles de classe, occupées actuellement par le logement de fonction. Celui-ci étant transféré au 37, rue Neuve.

CONSEQUENCES ADMINISTRATIVES DU PROJET

- 1. Un découpage nouveau des secteurs scolaires Bonnot, Jacquard, la création d'un secteur Montesquieu sont nécessaires.
- 2. Perte de l'indice de Direction Spécialisée : le Directeur actuel est prêt à accepter cette perte, et demande à rester Directeur de l'école élémentaire et titulaire du poste CAEI dans la structure C.E.M.S.I..
- 3. Dans un premier temps, cette école CEMSI devrait être considérée comme expérimentale, avec un effectif limité à 25 élèves par maître.
- 4. L'existence d'un cycle "préparatoire" de 5 à 7/8 ans, suppose l'acceptation par l'Administration Académique, de la création d'une section enfantine dans l'école. Cette création aurait aussi pour effet de "désengorger" la Maternelle Jacquard, rue du Dragon, elle aussi saturée.

Notons que, par la suite, si la structure C.E.M.S.I. proposée n'a pu se mettre en place, les interventions médicales et sociales, l'intervention du G.A.P.P., restent un souci de l'équipe pédagogique en place, et que, ponctuellement, au coup par coup, elle tend à obtenir les interventions prévues.

Ce premier projet "dormira" un an dans les cartons de l'Administration, et sera relancé au début de l'année scolaire 83/84, par l'I.D.E.N.
L'équipe se remet au travail et tente d'élaborer un projet plus précis, ayant une chance d'être accepté par l'Administration Académique.

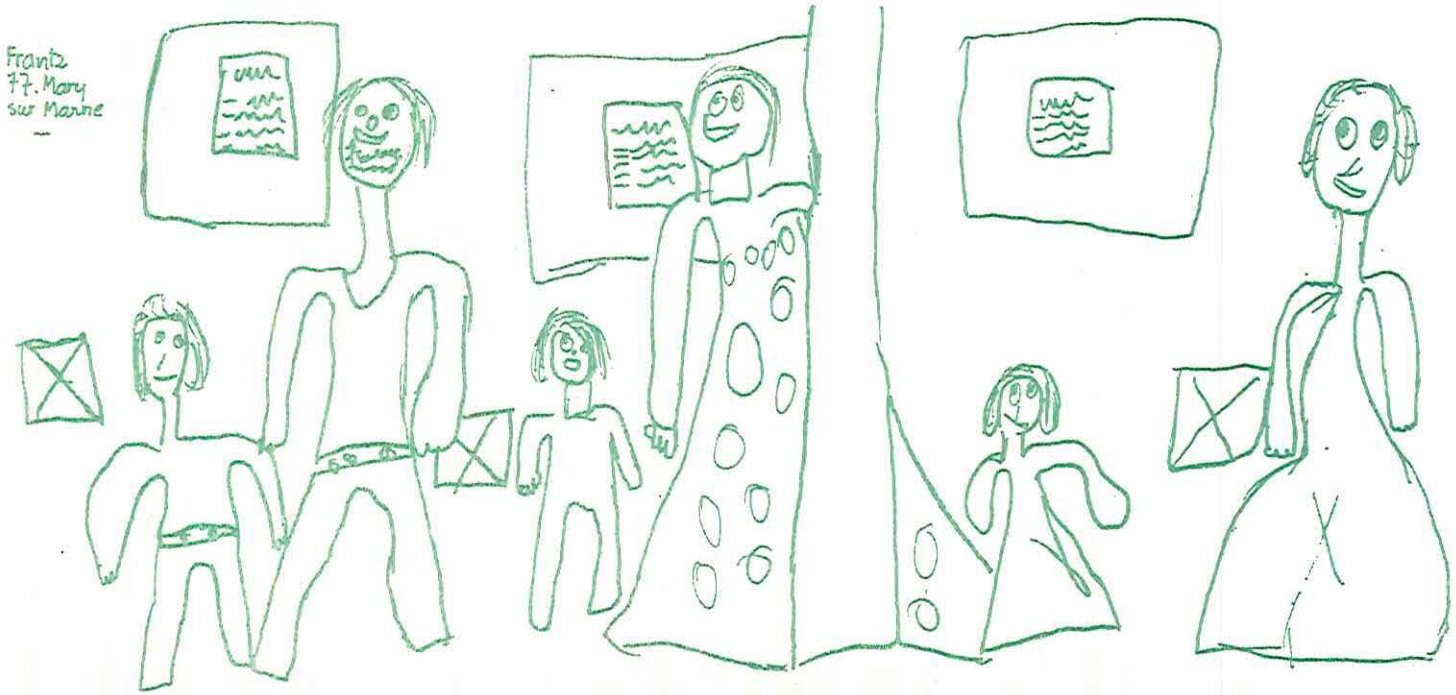

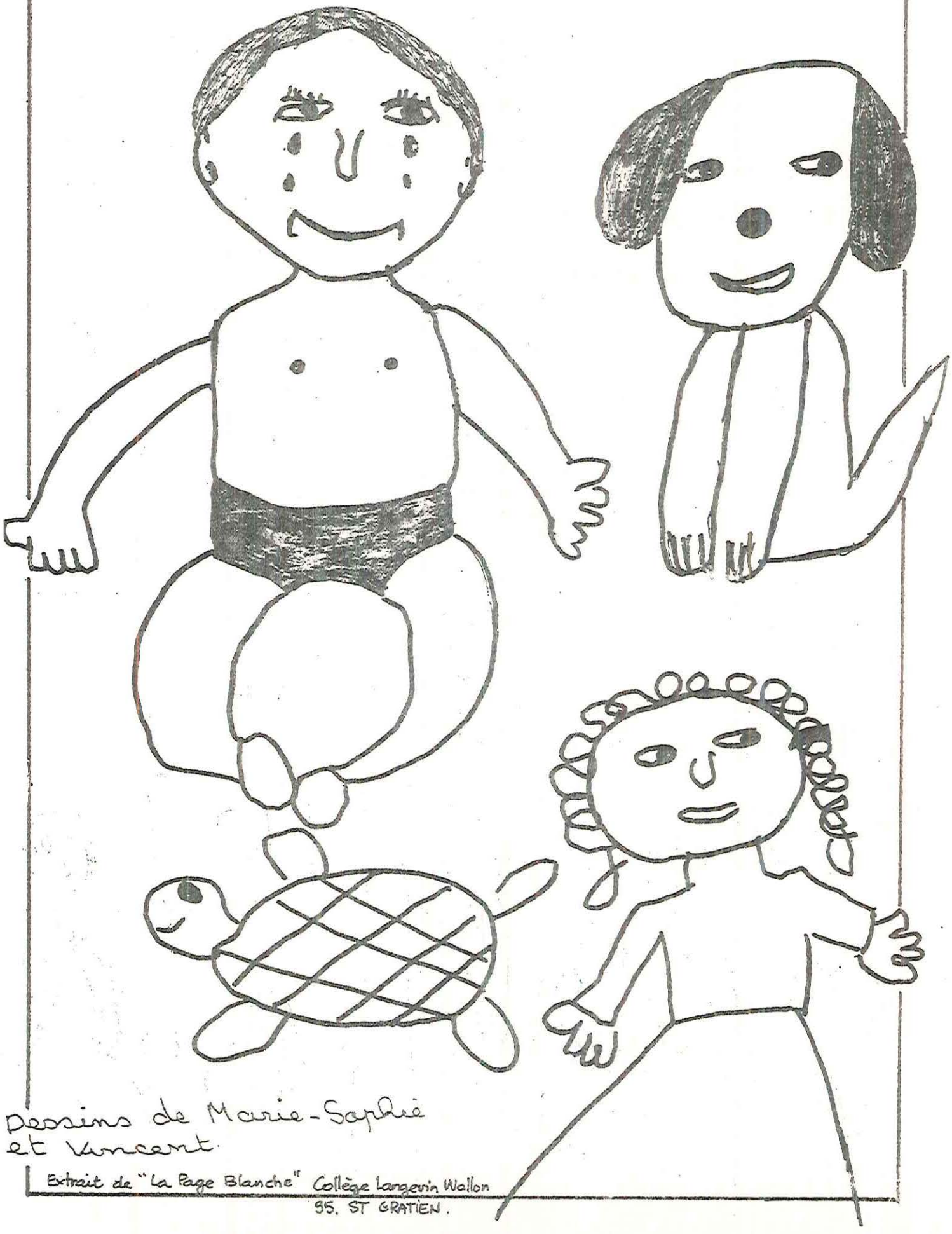

Dessins de Marie-Sophie et Vincent

Extrait de "La Page Blanche" Collège Langevin Wallon
95. ST GRATIEN.

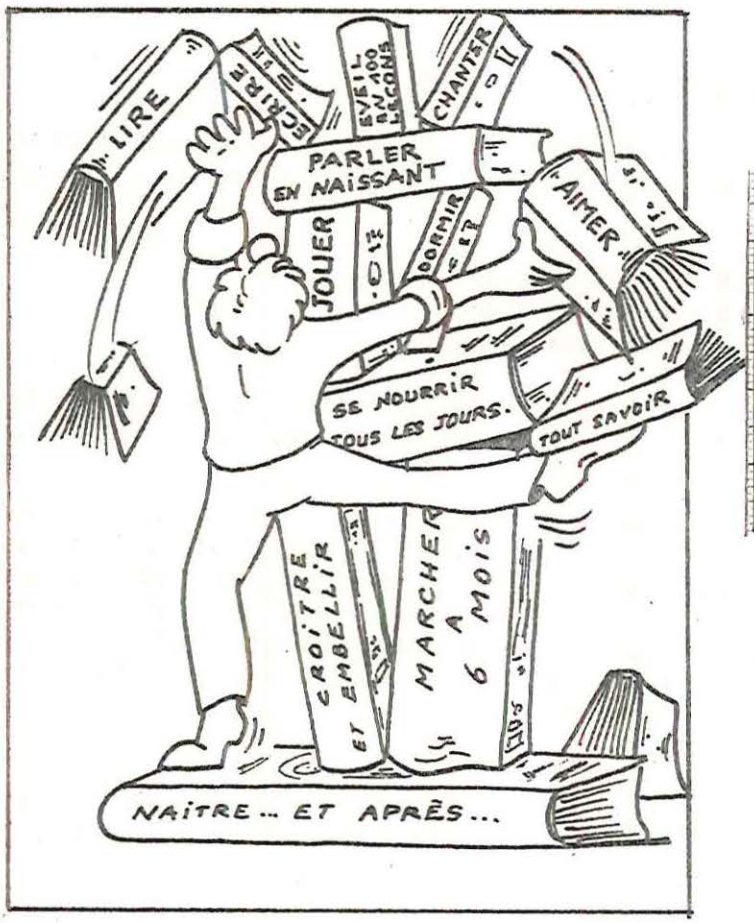

Chapitre 2

Premières réflexions

Les reflexions contenues dans ce rapport ont pris comme hypothèse, celle actuellement la plus plausible, concernant la transformation de l'école, l'an prochain à savoir :

1. *Fermeture d'une classe de perfectionnement par le départ en SES de 15 élèves de l'école et transformation de ce poste en poste élémentaire.*

2. *Maintien de la deuxième classe de perfectionnement en tant que telle.*

3. *Intégration de la troisième classe de perfectionnement dans les trois classes maternelle-primaire à créer. D'où également existence d'un maître en surnombre (M.E.S.)*

Il est à noter que ce "démarrage" ne nécessite aucun investissement important pour la ville de Tourcoing, les locaux permettant, sans transformation, l'ouverture de 3 classes maternelle-primaire, le maintien d'une classe de perfectionnement et la création d'une bibliothèque-centre documentaire (B.C.D.).

L'équipe définit un certain nombre de pistes de travail et de réflexion :

* Cycles d'apprentissages et non-redoublement
* Individualisation du travail et évaluation
* Pédagogie de "soutien"

* B.C.D.
* G.A.P.P. et orthophonie
* Intégration de 15 élèves de perfectionnement.

CYCLES D' APPRENTISSAGES ET NON-REDOUBLEMENT

Afin d'éviter d'induire, à travers les cycles ainsi créés, des schémas mentaux qui retrouveraient rapidement les problèmes exposés ci-dessus, il est proposé de dénommer ainsi les cycles :

- de 5 à 7 ans : **cycle des acquisitions**
- de 7 à 9 ans : **cycle des apprentissages**
- de 9 à 11/12 ans : **cycles d'approfondissement.**

C'est volontairement que le cycle de 7 à 9 ans prendrait le nom de "**cycle des apprentissages**", afin de bien montrer que, justement, les apprentissages, notamment celui de la lecture, ne sont pas terminés à 7 ans.

Se pose alors, à travers l'existence de ces cycles, la création de groupes de niveaux, en français et en mathématique notamment. Il s'agit alors de trouver un équilibre entre les groupes de niveaux (classes éclatées), et les classes ou cycles. Car, il nous paraît important, et d'autant plus dans l'objectif d'une pédagogie coopérative entre les maîtres comme entre les enfants, qu'il existe un "groupe de référence" ayant suffisamment d'existence dans le temps (de la journée, de la semaine, de l'année), afin que puissent se créer les relations sociales, affectives, nécessaires à la vie d'un groupe.

Si des groupes de niveaux se mettent en place, il s'agira de veiller au dosage dans le temps, mais les problèmes de niveaux peuvent aussi voir une solution à travers le travail auto-correctif et individualisé.

Le problème du non-redoublement peut alors voir aussi des solutions à travers le travail en ateliers, le travail individualisé (décloisonné ou non), la présence du M.E.S.. Il faut aussi que ce soit un projet bâti avec l'enfant notamment à travers les échelles d'évaluation.

INDIVIDUALISATION DU TRAVAIL ET EVALUATION

Il est envisagé le travail personnel (individualisé) entre les 4 classes plus le M.E.S..

Celui-ci pourrait travailler soit "en duo", soit en "triplette" (cf. travail du M.E.S. à l'école Clémenceau, niv. 2). Pourrait être envisagé un fonctionnement en 5 groupes pour les 4 classes.
Par exemple : 3 groupes en français, 2 groupes en mathématique.
Ce type de fonctionnement (assez lourd à mettre en place) ne peut être envisagé dès la rentrée. Il y a nécessité d'un "rodage" aussi bien pour les enfants que pour les maîtres.

Ces fonctionnements (duo, triplette, 5/4) seraient évolutifs en fonction du travail de la semaine. Ils nécessiteraient l'existence des "plans de travail" pour les adultes, comme pour les enfants.

Le travail étant individualisé, se pose évidemment le problème de l'évaluation. L'échelle de Lecture/Ecriture, actuellement utilisée dans l'école est une base de départ (1). Elle serait à revoir dans le sens d'une simplification (trop de points à l'heure actuelle), afin que l'enfant puisse lui-même la prendre en charge. Il y aurait à y intégrer les notions de lecture rapide. En mathéma-

tiques, nous pourrions nous inspirer des travaux réalisés dans les école Ch. de Gaulle à Wasquehal et D. Cordonnier à Lyslez-Lannoy.

Cette réflexion sur ce chapitre amène le besoin d'acheter ou de créer un certain nombre de fichiers en français et en mathématiques.

PEDAGOGIE DE SOUTIEN

(voir document pages suivantes : Rapport Equipe en 1973)

On soutient quelque chose qui s'écroule, un enfant se construit... Cette phrase pour montrer toute l'ambigüité du terme "pédagogie de soutien". Nous renvoyons au rapport rédigé par l'équipe de l'école, en juin 1978, à propos de la Circulaire 77.123 du 28.3.77, sur la pédagogie de soutien. Nous en reprenons la conclusion : " Il est permis de se demander s'il existe une pédagogie de "soutien" et une autre qui serait "normale" ou, si plutôt, il n'existe qu'une pédagogie : celle qui permet à l'enfant d'avancer à son rythme, une pédagogie de la réussite..."

Face aux enfants en difficulté, il peut être envisagé deux types de démarches :

- un soutien "répétitorat"
- un travail par ateliers avec effectifs restreints.

Nous sommes plus favorables au deuxième type de démarche, notamment grâce à l'existence du M.E.S.
Le M.E.S. peut suivre un groupe en recherche ou proposer une activité spécifique pour un groupe d'enfants. L'avantage est que ce type de travail touche tous les enfants et non pas seulement les élèves en "difficulté".

Nous pensons que le M.E.S. doit pouvoir intervenir à la demande (des maîtres, des enfants) sur un projet précis de travail.

Nous posons comme principe que le M.E.S. n'est pas là pour "décharger" une classe de quelques enfants en difficulté ou difficiles.

LA BIBLIOTHEQUE CENTRE DOCUMENTAIRE

La B.C.D. est un lieu qui permet la "lecture détente", elle doit être l'endroit où l'enfant peut "décompresser".
C'est aussi un stock de documents imprimés, audio-visuels, voire informatisés.

Elle doit avoir pour objectif l'autonomie de l'enfant face à la documentation, grâce à l'aide de l'adulte (maîtres, et pourquoi pas parents volontaires) et grâce à l'aide des plus "grands" (travail coopératif).

La B.C.D. est un lieu de décloisonnement où petits et grands peuvent se rencontrer et COOPERER.

---

(1) : Voir le dossier "Recherches autour de l'évaluation en classe coopérative" paru dans CHANTIERS

Dossier 20 de la liste - 36 fr.
à commander à : Jean MERIC
10 rue de Lyon 33700 - MERIGNAC

G.A.P.P. ET ORTHOPHONIE

Dans ce projet l'intervention du GAPP nous paraît nécessaire au niveau de la prévention, donc avec les plus jeunes (cycle des acquisitions). Il y aura à négocier entre équipe pédagogique et GAPP sur les modalités d'intervention.

Il nous apparaît important d'avoir le concours d'un orthophoniste pour certains problèmes assez fréquents, notamment au niveau des enfants de perfectionnement : ces problèmes se situent au niveau du langage (articulation-prononciation ; élaboration du message oral).

Après réflexion, il nous semble, que faire intervenir un orthophoniste dans l'école, pendant les heures scolaires, risquerait de donner une étiquette aux enfants pris en charge. Il nous semble plus judicieux de négocier avec l'Assistante Sociale Scolaire, des prises en charge par l'orthophoniste du D.H.M.. Cette démarche a aussi l'avantage de "responsabiliser" la famille face à un handicap.

INTEGRATION DE 15 ENFANTS DE PERFECTIONNEMENT

Nous posons comme principe que le M.E.S. ne travaille pas seulement avec les enfants "à problèmes", ceci afin d'éviter au maximum tout étiquetage. Nous pensons d'ailleurs que dans le cas d'un enfant ayant un problème d'apprentissage, c'est plus au maître de la classe à reprendre le travail avec l'enfant. Le M.E.S. prendrait alors, à ce moment-là, ceux qui "n'ont pas de problème".

Quant à la classe de perfectionnement restant en tant que telle, il nous apparaît important de veiller à éviter son "rejet" ou son "isolement".

Une première réponse est dans sa place au niveau des locaux :

Il est important que la classe de perfectionnement décloisonne, comme les autres, ave les classe voisines en travail manuel et en travail individualisé, et, comme dans les autres aussi, le M.E.S. y intervient.

En conclusion, dans l'état actuel du projet, il nous paraît important :

* que l'équipe nommée soit d'accord sur le projet (nécessité d'une information au Mouvement des Instituteurs);

* que les effectifs des classes soient limités à 25 élèves (y compris les perfectionnements "intégrés");

* que l'équipe nommée accepte la concertation, y compris en dehors des horaires scolaires.

En février 1984, le C.T.P. autorise le transfert d'une classe de perfectionnement dans une école environnante (avec l'accord de l'équipe de cette école) et décide l'ouverture de 2 postes élémentaires à l'école Montesquieu. Soit dit en passant, il est rare que l'Administration "ouvre" 2 classes primaires, alors que le premier élève n'est même pas encore inscrit !
Il est envisagé l'ouverture d'un troisième poste, au vu des effectifs à la rentrée de septembre.

RAPPORT SUR LA PEDAGOGIE DE SOUTIEN

Présenté par l'équipe pédagogique

Réf. : Circulaire 77.123 du 28.3.77

(à Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Education
Circonscription de Tourcoing 1)

le 12 juin 1978

Le début de cette circulaire précise : Il convient de préciser que, ne sont pas concernés par les présentes considérations, les enfants qui, du fait d'un handicap caractérisé, doivent bénéficier d'une éducation spécialisée, impliquant des structures d'accueil appropriées pour les interventions pédagogiques de caractère thérapeutique que leur cas nécessite.

Notre rapport sur les activités de soutien dans l'école pourrait donc s'arrêter là, s'il ne nous paraissait intéressant d'étudier et de comparer les pratiques pédagogiques existantes dans l'école, avec les textes officiels sur le soutien.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

2.1. Premier type : dans le cadre des activités courantes de la classe

Les textes précisent : toutes les instructions relatives aux différents domaines d'activités de l'école primaire, préconisent la pratique d'une pédagogie active, celle par laquelle les activités affectives des élèves, prennent plus d'importance que le discours magistral : démarches d'exploration et de découverte, tâtonnement expérimental, dialogue des élèves entre eux et avec le maître, efforts de formulation des notions, des relations ou des techniques découvertes, activités de réinvestissement, exercices d'assimilation et d'entraînement, etc...

La pratique pédagogique de l'école qui s'inspire des travaux de Célestin FREINET et de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne, nous semble répondre parfaitement à cette recommandation.

2.2. Deuxième type : vers une individualisation des activités de certaines séquences

Nous lisons : Il est à pratiquer plus particulièrement dans le cadre de l'horaire consacré à la discipline concernée, lors des séances qui donnent lieu, s'agissant des acquisitions de nature instrumentale, aux indispensables exercices d'entraînement, de consolidation ou d'approfondissement, de contrôle aussi, qui doivent, selon les formules variées, jalonner la progression, plusieurs fois par semaine, sinon quotidiennement.

Il paraît souhaitable que de telles séances fassent l'objet de tâches de caractère plus individualisé, permettant à chaque élève de mobiliser et de mettre à l'épreuve ses propres possibilités.

.....

Il (le maître) a dû leur proposer des activités individuelles ou de petits groupes qui les conduisent à exploiter, consolider, approfondir les acquisitions en cours à propos de situations variées et de complexité progressive, provoquant des efforts spontanés par l'intérêt qu'elles suscitent ; gratifiants par la réussite que leur dosage met à la portée des élèves, or de telles activités peuvent être conçues de telle sorte (fiches-guides, fichier auto-correctif pa exemple) qu'elles n'appellent de la part du maître que de brèves interventions de mise en route, de stimulation et de contrôles épisodiques.

Les fichiers auto-correctifs sont utilisés dans les trois classes. Ils permettent une individualisation très poussée du travail et une progression adaptée à chaque enfant. D'autre part, ce type de fichier permet à l'enfant de travailler à son rythme.

A noter qu'ils sont utilisés dans le cadre plus large du "plan de travail" (2 après-midi par semaine) ou chaque enfant, avec l'aide du maître, établi son programme de travail pour la séance, avec une auto-évaluation et un contrôle du maître et du groupe en fin de semaine, le samedi matin.
C'est pendant ces séances de "travail personnel" que le maître a alors le temps d'engager des actions spécifiques de soutien auprès d'élèves particulièrement en difficulté.

2.3. Troisième type : soutien et intention délibérée de rattrapage

Les actions de soutien de ce type sont à concevoir et à conduire pour l'essentiel, selon les procédures et dans un état d'esprit analogues à celles préconisées pour le type précédent.

En règle générale, ces actions sont à assurer par le maître de la classe. Il doit s'efforcer de les insérer à l'emploi du temps dans les conditions qui lui permettent de les articuler au mieux de la possibilité d'occuper simultanément les autres élèves à des activités de portée éducative certaine, mais en requérant par des interventions constantes de sa part.

La réponse apportée au paragraphe précédent prend encore ici toute sa valeur.

2.4. Quatrième type : en liaison avec l'organisation de groupes de niveau selon les disciplines.

Il est alors indispensable d'organiser la classe en groupes distincts pour lesquels les démarches d'apprentissage sont conduites de façon différente quant aux types d'activités proposées, aux modalités d'approche et aux degrés d'élaboration des notions étudiées, aux rythmes de réalisation des acquisitions.

Ce type d'organisation existe dans les classes de l'école. A noter que les groupes de niveaux peuvent être différents suivant les matières.

On peut enfin signaler que dans les écoles où les élèves de chaque cycle scolaire constituent l'effectif de deux classes ou plus, il peut paraître avantageux que cette organisation en groupes de composition variable, avec actions de soutien, soit conçue et mise en oeuvre non dans chaque classe de façon indépendante, mais pour plusieurs classes, voire pour l'ensemble des classes d'un même cycle. Il est évident qu'une telle formule n'est toutefois concevable que si les maîtres des classes concernées acceptent et pratiquent un très étroit travail d'équipe.

Ce paragraphe propose, en fait, le décloisonnement. Il est réalisé dans l'école pour les activités d'éveil et l'E.P.S.. Lorsque la situation de l'équipe pédagogique le permettra (retour de Mme FRANCOIS du stage CAEI ou présence l'an prochain d'un collègue déjà informé sur la pédagogie employée dans l'école), un décloisonnement des activités de travail personnel pourra être envisagé, comme il s'est déjà pratiqué dans l'école, il y a quelques années.

En conclusion, bien que cette circulaire ne concerne pas l'enseignement spécial, nous remarquons que le travail réalisé dans l'école est dans la "ligne" de ces recommandations, ce qui d'ailleurs, semble logique puisque les élèves fréquentant l'école, sont normalement les enfants qui ont subi un échec dans le cycle élémentaire, malgré une pédagogie de soutien qui aurait dû leur être dispensée dans leurs classes d'origine.
La classe de perfectionnement, en plus de ses effets "thérapeutiques"(déblocage scolaire, problèmes affectifs...), vise normalement un soutien, un rattrapage, voire, pourquoi pas, une réinsertion dans le cycle "normal".

REMARQUES GENERALES SUR LE SOUTIEN

De notre point de vue, le soutien ne peut, en aucun cas, être un "répétitorat". Faire avec un groupe la répétition de leçons pour des notions nonacquises, pendant que les autres seraient occupés à d'autres activités (EPS., travail manuel...) amènerait un nouveau type de ségrégation aussi néfaste que le précédent.

A la limite, il est permis de se demander s'il existe une pédagogie de "soutien" et une autre qui serait "normale", ou si plutôt, il n'existe pas qu'UNE pédagogie : celle qui permet à l'enfant d'avancer à son rythme, une pédagogie de la réussite...

Et à propos du maître en surnombre :

Nous nous posons comme principe que le M.E.S. n'est pas là pour "décharger" une classe de quelques enfants en difficulté ou difficiles, ceci encore une fois pour éviter un nouvel "étiquetage".
Intégrer des enfants de perfectionnement en classe "ordinaire", c'est (aussi ? d'abord ? surtout ?) vouloir "gommer une étiquette". Ne leur en rendrait-on pas une autre en les "envoyant" à certains moments se faire "soutenir" (?), "rééduquer" (?) par un maître au statut particulier aux yeux des enfants : "celui-qui-n'a-pas-de-classe" ?

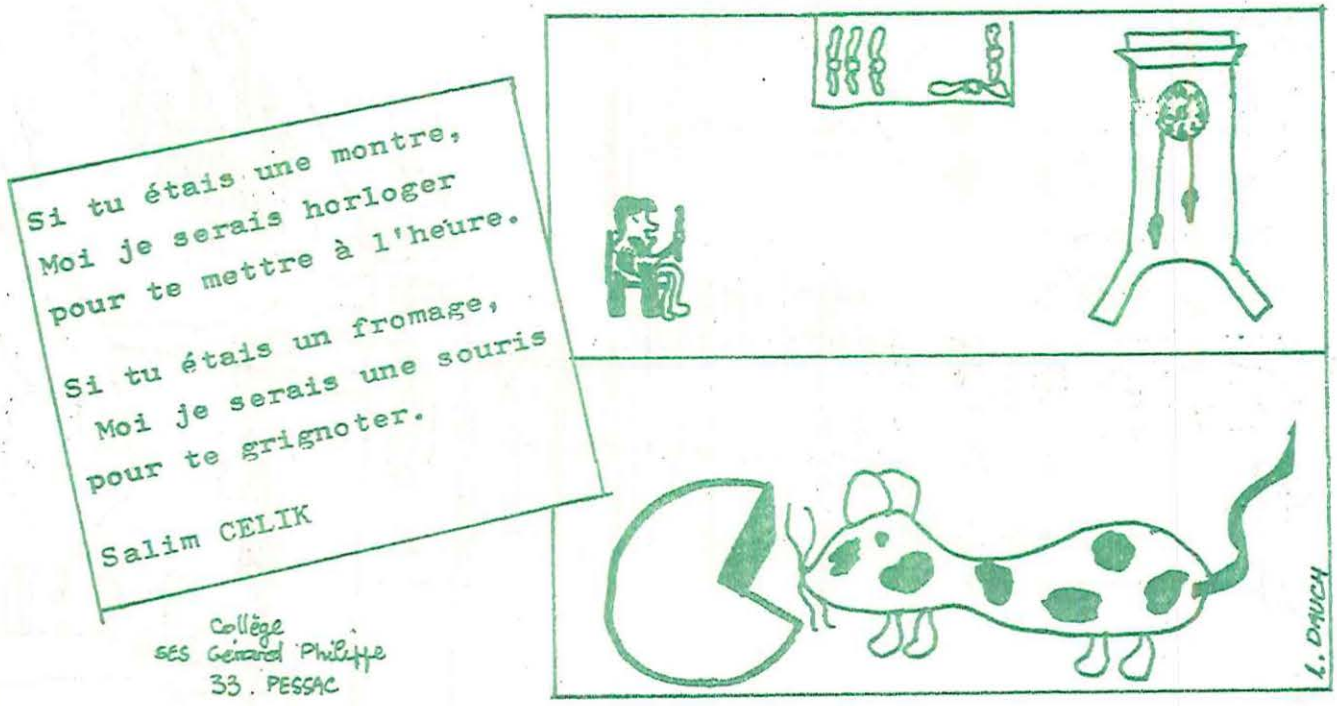

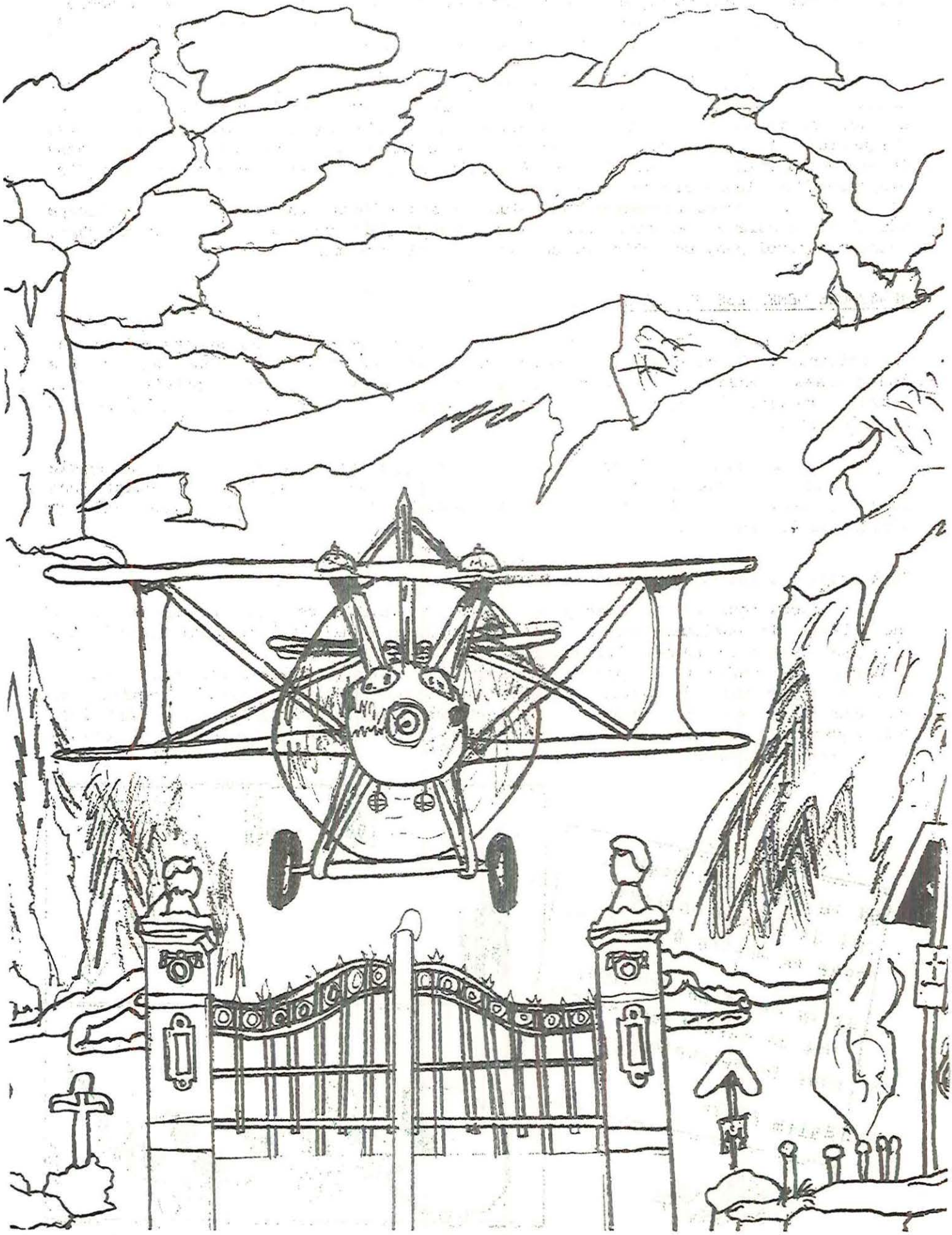

Illustration Georges Braceiro extraite de JE SUIS COMME JE SUIS Journal de la SES de BOURG LES VALENCE

2ème Partie

LE FONCTIONNEMENT

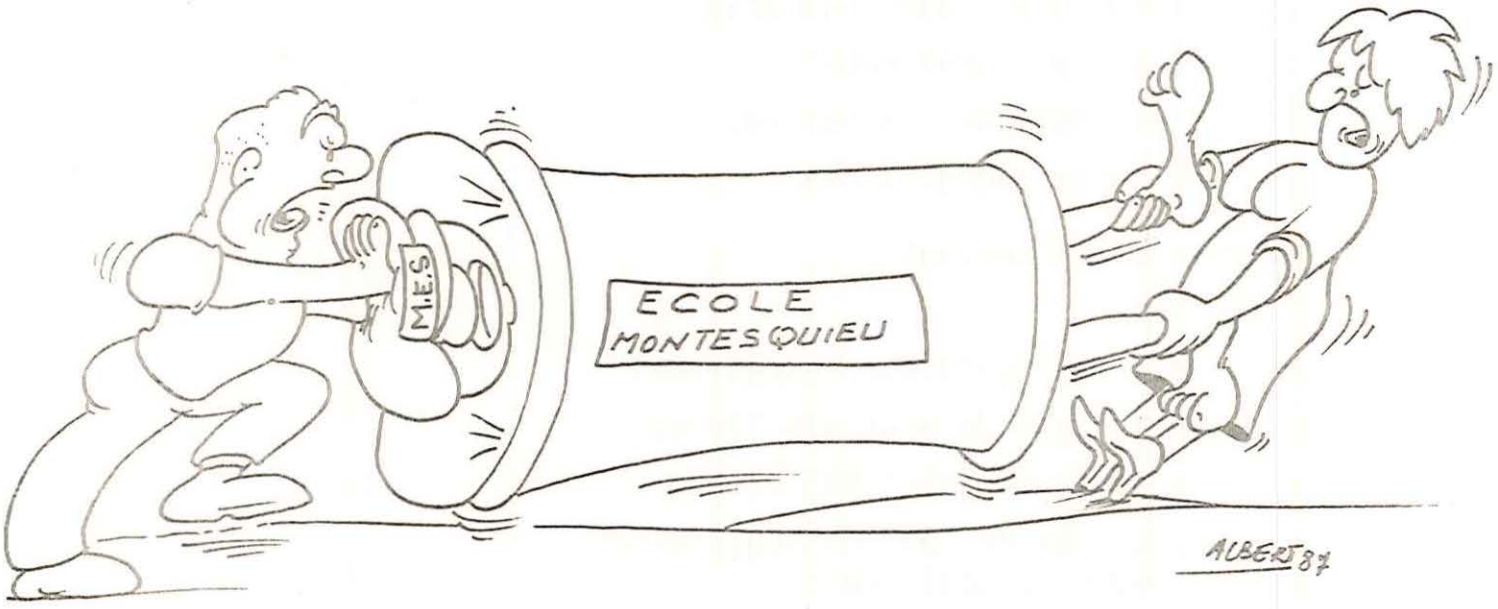

Quand tu auras passé tes heures
à réfléchir
à la transformation de ton école
à l'intégration des gamins de "perf"

Quand tu auras passé tes soirées
à rédiger
projets, rapports, lettres...

Quand tu croiras voir
le "bout du tunnel"
l'acceptation par la "hiérarchie"
de ton projet.

Il te restera encore
à continuer à lutter
pour que ton projet
ne soit pas "dénaturé"
qu'il soit "respecté"

Il te restera aussi
à constater que l'Administration
ne fait pas de "sentiment"
et que la "moyenne" par classe
est une chose sacro-sainte

Il te restera surtout
à constater
que ton projet généreux, ambitieux,
n'est suivi que du bout des lèvres
par une Administration tâtillonne
plus soucieuse de "postes budgétaires"
que de réussite scolaire !

Daniel
Mars 1987

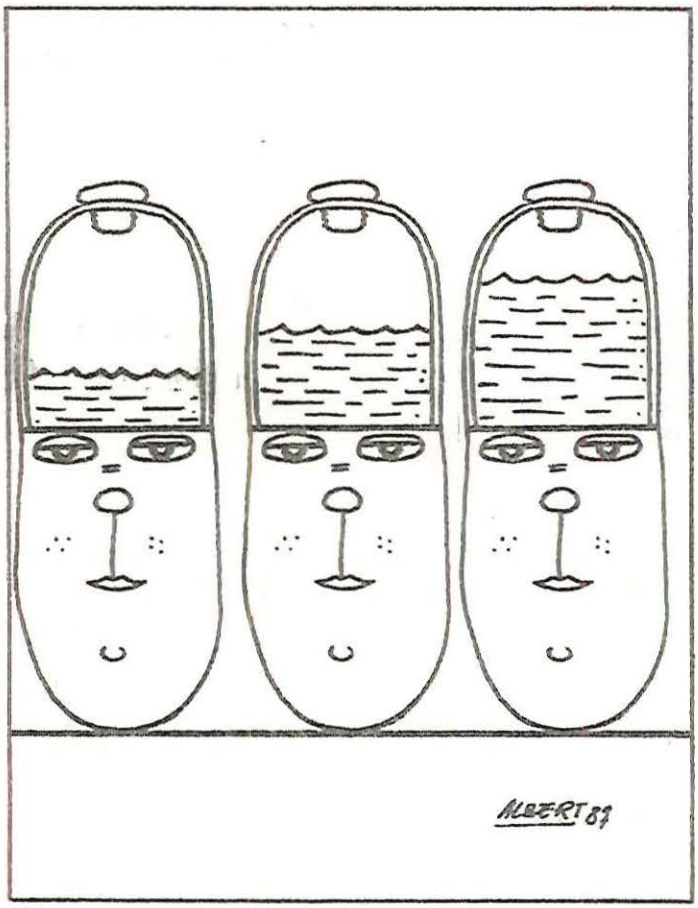

Chapitre 1

Fonctionnement en 1984/85

En juin, la nouvelle équipe nommée bénéficie d'un stage école de 3 jours, pour mettre sur pied son fonctionnement dès la rentrée de septembre 1984.

La structure envisagée est celle élaborée en janvier 1984. Il s'agit surtout de mettre en place l'intervention du M.E.S. à travers toutes les classes (la C. de P. étant considérée comme les autres classes), l'organisation des groupes de niveaux/matières.

ORGANISATION DES GROUPES DE NIVEAUX

L'hypothèse de travail retenue est la suivante :
- 3 cycles d'apprentissages avec perfectionnement intégré, une classe de perfectionnement annexée plus le M.E.S., permettent la création de 5 groupes de niveaux sur toute l'école, en français et en mathématiques.

Une grille d'emploi du temps est élaborée et semble pouvoir fonctionner, jusqu'au moment où l'on essaie d'intégrer les heures d'E.P.S., avec ou sans moniteur, les heures de natation pour les "C.E." et les "Perf.". Il y a alors impossibilité matérielle de faire "cohexister" les différents groupes ou classes suivant les activités.

La solution aux problèmes d'organisation d'emploi du temps est de ne pas envisager 5 groupes de niveaux sur l'école, mais de travailler par groupes de niveaux, au sein des "triplettes" ou des "duos" que permet la présence du M.E.S. On peut envisager des "triplettes", 2 classes et 3 maîtres, ce qui permet à chaque

fois la création de 3 groupes de niveau, soit en français, soit en mathématique.

Regroupements possibles pour les "triplettes" (pour la clarté de l'exposé, nous prenons les appellations "contrôlées", il est bien évident que nous parlons "cycles").

- C.P. - C.E.
- C.P. - Perf.
- C.E. - C.M.
- C.E. - Perf.
- C.P. - C.M. (pour une activité spécifique)

Les "duos" (1 classe, 2 maîtres, sont possibles à tous les niveaux.
A noter, que dans le cas de "triplettes", les groupes de niveaux peuvent être différents suivant le regroupement envisagé.
Exemple : il peut être possible que les groupes de niveaux en français évoluent lorsque le C.P. décloisonne avec le C.E. ou quand il décloisonne avec la classe de perfectionnement.

Une grille d'emploi du temps est donc élaborée à partir des "triplettes" et des "duos", elle donne intellectuellement satisfaction, et semble pouvoir fonctionner en référence à des systèmes de décloisonnements que tous les membres de l'équipe ont déjà pratiqué.

La rentrée scolaire arrive. Une trentaine d'enfants sont inscrits en primaire, ce qui ne permet pas l'ouverture de la 3ème classe primaire. L'équipe aménage le projet sur 2 classes primaires, une classe de perfectionnement "intégrée" à temps plein, une classe de perf. annexée.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L' ECOLE

Au vu des inscriptions en primaire, il ne peut être question d'espérer l'ouverture d'une 3ème classe par le C.T.P. de rentrée. Force est de revoir l'organisation des cycles et des classes; l'équipe décide d'abord de maintenir le projet d'intégration des enfants de perfectionnement dans les cycles, cette intégration se fera sur 2 cycles et non pas sur 3.

L'école fonctionne donc de la façon suivante :

* cycle des apprentissages (S.E., C.P., CE.1)
* cycle des moyens (CE.2, CM.1, CM.2)
* une classe de perfectionnement intégrée
* une classe de perfectionnement annexée.

Le maître en surnombre interviendra, le plus souvent, sur le cycle des apprentissages que sur celui des moyens et de la classe de perfectionnement, compte tenu des problèmes d'autonomie des petits, au moins en début d'année.

L'emploi du temps du M.E.S., établi l'an dernier au stage école, est modifié en conséquence. (Voir plus loin, cet emploi du temps).
Précisons qu'il s'agit bien de l'emploi du temps du maître en surnombre intervenant chaque jour au niveau des 3 classes, soit en "duo", soit en "triplette" ; ce qui veut dire aussi qu'il faut harmoniser nos emplois du temps, dès le début de l'année scolaire, pour que l'existence des groupes de niveaux et des interventions du M.E.S. soient effectives et efficaces. Chaque classe a aussi son emploi du temps que nous ne publions pas ici, celui-ci ressemblant ensuite à ce que chacun peut connaître.

Cet emploi du temps sera encore modifié dans les jours suivant la rentrée au vu des niveaux trop différents entre cycle d'apprentissage et cycle des moyens. Il n'est pas possible d'organiser des "triplettes" entre ces deux classes, elles seront remplacées par des "duos".

Notons en passant, le recrutement "difficile" de la 1ère année de fonctionnement. L'école n'a pas changé "d'image" en quelques mois aux yeux du quartier, et si elle n'est plus de "perfectionnement", elle est encore au moins perçue comme "de rattrapage". Un certain nombre de parents viennent y inscrire leur enfant "parce-qu'il-suivait-mal-dans-l'école-où-il-est". On verra aussi quelques enfants "envoyés" chez nous par leur école d'origine, mais dont on garde le frère et la soeur parce qu'il ou elle "suit bien". Le projet est difficile à faire comprendre même chez les collègues...

Un conseil des Maîtres, en novembre, fait le constat suivant :

Dans la classe de Brigitte, sur 22 élèves inscrits, si l'on met à part les 5 enfants de perfectionnement intégrés (et dont on sait pourquoi ils sont là), on recense sur le reste des élèves maternelle et primaire :

- *1 enfant ayant déjà fait 3 CP dont 1 d'adaptation*
- *1 enfant qui était prévu pour une classe de perf. privée*
- *1 enfant maintenu en maternelle jusqu'à 8 ans et qui, à 10 ans, est toujours en échec lecture.*
- *1 enfant maintenu en maternelle jusqu'à 7 ans*
- *1 enfant qui sort de classe d'adaptation*
- *2 enfants suivis en psychothérapie*
- *3 enfants ayant fait un CP l'an dernier ne sont pas du niveau CE.1 (échec en lecture).*

A noter que nous n'avons pas reçu, à ce jour, tous les dossiers scolaires.
La tranche d'âge de la classe va de 5 à 10 ans.

Dans la classe de Catherine, sur 22 élèves inscrits, si l'on met à part les 8 enfants de perfectionnement intégrés, on peut recenser sur les reste des élèves:

- *1 enfant qui aurait dû être en perfectionnement, mais refus des parents.*
- *1 enfant en echec lecture venant d'adaptation.*
- *1 enfant déjà signalé par son école précédente et qui sera vu par la psychologue scolaire.*
- *1 enfant en échec lecture à 8 ans*
- *4 enfants suivis en psychothérapie.*
- *1 enfant qui aurait déjà dû entrer en 6e cette année car ayant le niveau.*

Trois élèves ont effectivement le niveau scolaire correspondant à leur âge.
La tranche d'âge va de 8 à 13 ans.

L'équipe ne "baisse pas les bras" pour autant, car elle commence à constater des signes encourageants du niveau de l'Intégration de certains enfants de perfectionnement dans les cycles primaires.

Nous avons l'impression, mais à ce stade ce ne peut être encore qu'une impression, que certains élèves relevant de l'enseignement spécial pourraient quitter cette "filière" dans un an ou deux...

EMPLOI DU TEMPS

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h 10h	Chacun dans sa classe B.C.D. "ouverte"	"A" en E.P.S. Duo en "M" Français action spécifique	"M" en E.P.S. CHACUN DANS et B.C.D.	"P" en E.P.S. SA CLASSE "Ouverte"	
10h10 11h	Triplette "A" et "P" Français Langue écrite	"M" en E.P.S. Duo en "A" Français Lecture	"A" en E.P.S. Duo en "P" Mathématiques Situations Problèmes	"A" en E.P.S. Duo en "M" Français Utilisation B.C.D.	Travail Manuel
11h10 12h	Triplette "A" et "P" Français Lecture	Chacun dans sa classe B.C.D. ouverte	"P" en E.P.S. Triplette "A" et "M" Math. Géométrie	"M" en E.P.S. Duo en "A" Français Langue écrite	Travail Manuel
13h30 14h30	"A" en E.P.S. Duo en "M" Mathématiques Situations Problèmes	Triplette "A" et "M" Mathématiques Situations Problèmes	Triplette "A" et "M" Français Langue écrite	Duo en "A" Mathématiques Géométrie Repérages	
14h40 15h30	"M" en E.P.S. Triplette "A" et "P" Mathématiques Tech. Opératoires	Triplette "A" et "M" Français Langue écrite	Triplette "A" et "P" Français lecture	Duo en "p" Mathématiques Numération	Légende : "A" : cycle des apprentissages
15h40 16h30	"P" en E.P.S. Triplette "A" et "M" Français Lecture	Duo en "P" Français Action spécifique en lecture	Duo en "A" Français Action spécifique en lecture	Duo en "M" Mathématiques tech. opératoires	"M" : cycle des moyens "P" : classe de Perfectionnement

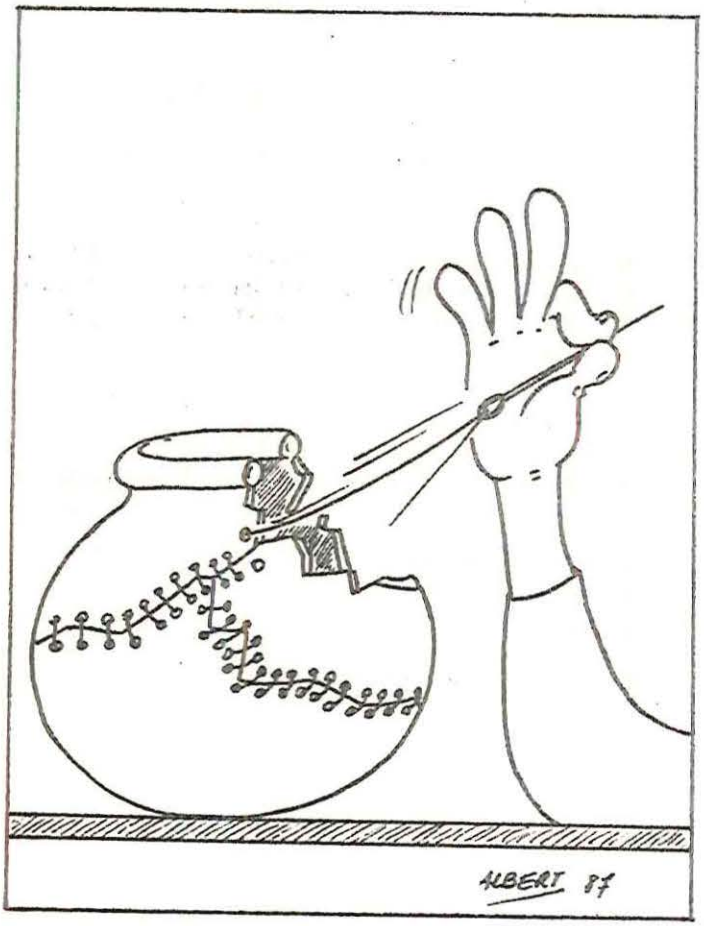

Chapitre 2

Décloisonnement en 1985/86

Cette année voit l'arrivée de 17 élèves supplémentaires dans les cycles élémentaires, soit une augmentation de plus de 50 % de l'effectif.
Paradoxalement, il y a trop d'élèves pour garder le fonctionnement pédagogique de l'année précédente (cela ferait des effectifs de plus de 30 enfants par classe avec les "perfectionnements" intégrés), et pas assez pour obtenir une création de poste par l'Administration. Il va falloir utiliser autrement le M.E.S.

L'équipe se propose la structure ci-dessous :

* *Création d'un cycle supplémentaire, pris en charge par le maître en surnombre.*

* *L'école comprendra donc 3 cycles :*

  . *un cycle des apprentissages pour les 5 à 7 ans*
  . *un cycle élémentaire pour les 7 à 9 ans*
  . *un cycle des moyens pour les 9 à 12 ans.*

A noter que c'est ce que nous avions prévu dans le projet original. Cette nouvelle structure permettra des effectifs de 15 à 18 enfants par classe. Elle n'empêche pas les décloisonnements entre les classes.

Afin de bénéficier quand même d'un Maître en Surnombre, quelques heures au moins par semaine, pour des activités spécifiques en groupes de niveaux, nous

nous proposons, au moins 2 demi-journées par semaine de faire "éclater" la classe de perfectionnement annexée dans les cycles correspondants aux niveaux de ses enfants. La maîtresse de la classe de perfectionnement pourra prendre alors le rôle de Maître en Surnombre et interviendra sur tous les cycles.

Cette nouvelle organisation permet de conserver l'intégration à temps plein d'une classe de perfectionnement, d'intégrer partiellement la classe de perfectionnement annexée, de continuer les décloisonnements entre toutes les classes, de garder l'existence des groupes de niveaux.

Encore une fois, la réalité pédagogique oblige à revoir ce projet. La classe de perfectionnement ne pourra "éclater" comme prévu, les niveaux scolaires de la classe auraient amené à mettre près de 10 enfants au cycle des apprentissages pendant ces temps d'intégration partielle.

Le Conseil des Maîtres de rentrée constate :

Au vu des inscriptions en primaire, il n'est pas possible de conserver l'organisation de 84-85, car celle ci donnerait :

- 26 élèves au cycle des apprentissages (dont 5 perf. intégrés)
- 33 élèves au cycle des moyens (dont 6 perf. intégrés)
- 14 élèves en classe de Perfectionnement annexée.

Il est donc décidé de mettre sur pied la "création" du troisième cycle, ce qui donne:

- cycle des apprentissages : 21 élèves
- cycle élémentaire : 19 élèves (dont 6 intégrés)
- cycle des moyens : 19 élèves (dont 5 intégrés)
- classe de perfectionnement annexée : 14 élèves.

LES ATELIERS D' E.M.T. :

Tous les samedis matins, pendant une heure trente, un décloisonnement vertical concernant l'ensemble de l'école a lieu.
4 ateliers sont proposés pour une période de 4 à 6 semaines. Les enfants étant libres de leur choix.

Deux problèmes sont à étudier :

* la plage horaire retenue est-elle la plus judicieuse ?
  (Montagne, rythme biologique)

* le fait de travailler avec des enfants de 5 à 12 ans et qui ont des compétences très différentes, s'il est enrichissant du point de vue relationnel entre les enfants qui s'entraident volontiers, n'est-il pas aussi réducteur ?
  par exemple: nous évitons de choisir certaines activités inadaptées aux plus petits.

Dans nos perspectives, pour 86-87, nous songeons à dédoubler certains ateliers ; par exemple : couture, fils tendus, menuiserie.

LES GROUPES DE NIVEAUX :

Lors du Conseil des Maîtres du 19 septembre 1985, la mise en place de 3 groupes de niveaux en lecture et en mathématiques est décidée.

LECTURE

Deux décloisonnements sont prévus :

a) L'un concerne les 2 premiers cycles et la classe de perfectionnement. Il fonctionnera avec :

* un atelier pré-lecture
* un atelier apprentissage
* un atelier qui regroupe les enfants ayant dominé les principales difficultés et pouvant travailler sur des supports plus complexes.

b) L'autre concerne les 2 derniers cycles et la classe de perfectionnement. Il fonctionnera avec :

* un atelier apprentissage
* un atelier consolidation
* un atelier approfondissement.

Ce travail par groupes de niveaux se fera à raison d'une séance tous les matins.

MATHEMATIQUES :

Ce décloisonnement concerne les 4 classes et porte sur l'étude des techniques opératoires ainsi que sur la numération.
Trois ateliers fonctionneront :

* construction du nombre
* apprentissage des techniques
* entraînement, approfondissement.

... CE QU'IL EN ADVINT AU COURS DE L'ANNEE :

A) Le décloisonnement de lecture entre les 2 premiers cycles et la classe de perfectionnement dû être abandonné à la mi-octobre, des difficultés de fonctionnement relatives à l'importance du groupe apprentissage et au décalage des rythmes de travail au sein des groupes nuisant à l'efficacité.

Un décloisonnement moins rigide et plus ponctuel est mis en place.

Il concerne un enfant du cycle des apprentissages, un enfant du cycles des moyens et 4 enfants du cycle élémentaire qui, à raison de 3 heures par semaine, viennent combler des manques dans l'atelier lecture de la classe de perfectionnement.

Une évolution positive sera constatée sur l'année puisqu'à dater d'avril, trois enfants du cycle élémentaire auront assez progressé pour passer dans le groupe niveau supérieur.

De même, des enfants du cycle des apprentissages, terminent leur année en s'intégrant au groupe de lecture du cycle élémentaire, des enfants du cycle élémentaire, s'intègrent au cycle des moyens.

B) Le décloisonnement de mathématiques fut lui aussi placé sous le signe d'une plus grande souplesse.

Un enfant arrivant en mars au cycle des apprentissages, se joint au groupe construction du nombre.

Un enfant de la classe de perfectionnement se joint, en avril, aux activités de géométrie du cycle des moyens.

Il nous apparaît que ces "glissements" et décloisonnements ponctuels organisés "à la demande" sont très profitables aux enfants, que ce soit dans un but de rattrapage ou que ce soit pour permettre à l'enfant de développer au maximum ses possibilités.

Il ne s'agit pas de faire de l'auto-satisfaction, mais de constater objectivement que cette organisation a permis à un certain nombre d'enfants de développer au maximum leurs possibilités :

Grégory : a parcouru en une seule année, les deux années du programme du cycle des moyens; il est d'attaque pour affronter la sixième.

Haroun : arrivé dans l'école l'an dernier, après un échec au C.P., a appris à lire l'an dernier. Il a progressé de la même façon que Grégory, mais au cycle élémentaire, il a ainsi rattrapé son année de retard.

Anne : entrée cette année à 6 ans au cycle des apprentissages, a appris à lire avec facilité et, dès janvier, a travaillé en lecture, au cycle élémentaire.

Ce type de résultats nous encourage aussi à continuer. Dans nos perspectives pour 86-87, il y a donc le maintien de ces décloisonnements par groupes de niveaux, en vue de :

- pallier à l'hétérogénéïté de nos classes ;
- laisser chacun évoluer au rythme idoine.

Il nous semole de plus, indispensable de décloisonner pour des activités spécifiques ayant rapport au langage :

- descrimination auditive ;
- articulation ;
- acquisition de structures langagières précises.

Les trois cycles seraient concernés par ce décloisonnement.

Nous nous heurtons à des difficultés de mise en place :

* Méconnaissance des enfants de perfectionnement que nous accueillerons en septembre 86.

* Absence d'un Maître en Surnombre. Notons à ce sujet, qu'une demande appuyée d'un dossier qui reprenait l'ensemble de nos fonctionnements sur 2 années, a été déposé auprès de la Cellule Innovation et Recherche Pédagogique du Rectorat. Nous sommes, à l'heure actuelle, sans nouvelle de ce dossier.

En cette fin d'année scolaire, à l'heure donc des bilans, notons aussi que s'est posé le problème de la perception de notre projet par le C.C.P.E. (1).

Sont arrivées au début de juillet 85, un certain nombre d'affectations décidées par le CCPE, qui nous "surprennent" (voir photocopie page suivante) et qui nous posent quelques questions :

- Que veut dire une "admission en décloisonnement" ?
  S'agit-il ou non d'un élève relevant de la classe de perfectionnement ?

---

(1) C.C.P.E. : Commission de l'Education Spéciale qui décide notamment des propositions de placement en classe de perfectionnement.

- Qu'est qu'une "admission en classe de perfectionnement avec décloisonnement possible" ?

  Sur quels critères, pour quelles raisons ce décloisonnement, avec quel(s) projet(s) ?

- Enfin, que veut dire une décision de la C.C.P.E. qui précise : "Classe ordinaire Ecole Montesquieu" ?

A l'évidence, il s'agit d'enfants "ne relevant" pas de l'enseignement spécial, alors, de deux choses l'une :

*** ou bien l'enfant peut faire sa scolarité dans une classe "ordinaire", donc à l 'école Montesquieu, ou mieux, dans l'école qu'il fréquentait jusqu'alors.

*** ou bien l'enfant, tout en ne pouvant être placé en classe de perfectionnement, ne peut suivre sa scolarité dans la classe où il était pour d'autres problèmes (comportementaux, sociaux...). Dans ce cas, notre école n'est pas mieux "armée" que 'n'importe quelle autre, et ne peut répondre à ce type de problème.

Il nous faudra rencontrer l'équipe technique de la C.C.P.E. et bien repréciser le projet pédagogique de l'équipe.

Nous avons la volonté, chaque fois où cela semble possible, d'intégrer dans les classes "ordinaires", des enfants relevant à priori de classe de perfectionnement.

Nous ne pouvons, pour des raisons évidentes (seuil de tolérance, équilibre entre enfants "à problèmes" et enfants "sans"), intégrer "par desus le marché" d'autres enfants, pour d'autres difficultés.

Notre école ne peut devenir un établissement où l'on "enverrait" ceux dont on ne peut, ou dont on ne veut prendre en compte la différence.

Notre école est d'abord une école de quartier, avec un projet pédagogique spécifique.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

NOTIFICATION DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE CIRCONSCRIPTION

DE Rbx - Tg

— ~~DU SECOND DEGRÉ~~
— PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIR

n° au fichier de la commission	décret n° 75-1195 du 16 décembre 1975 portant application des dispositions relatives à l'allocation d'éducation spéciale

RESPONSABLE DE L'ENFANT →

DÉCISION DE LA COMMISSION du 20/06/85
(voies de recours au verso)

Date de naissance 10.08.75

Admis en classe de Perfectionnement
(avec déclaisonnement possible)
Ecole Montesquieu

Date de naissance 21.03.76

Scolarisé en milieu ordinaire
- école Montesquieu

Date de naissance 25-09-1979.

Classe ordinaire école Montesquieu -

Date de naissance 28.01.76

Milieu scolaire ordinaire
école Montesquieu

VOLET DESTINÉ A

☐ FAMILLE
☐ ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE
☐ ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL
☐ SAISINE
☐ ARCHIVES
☐

Date de naissance 13.02.1973

IDENTIFICATION DE LA COMMISSION

Admis en déclaisonnement
école Montesquieu Tourcoing

TOURCOING

REFLEXIONS

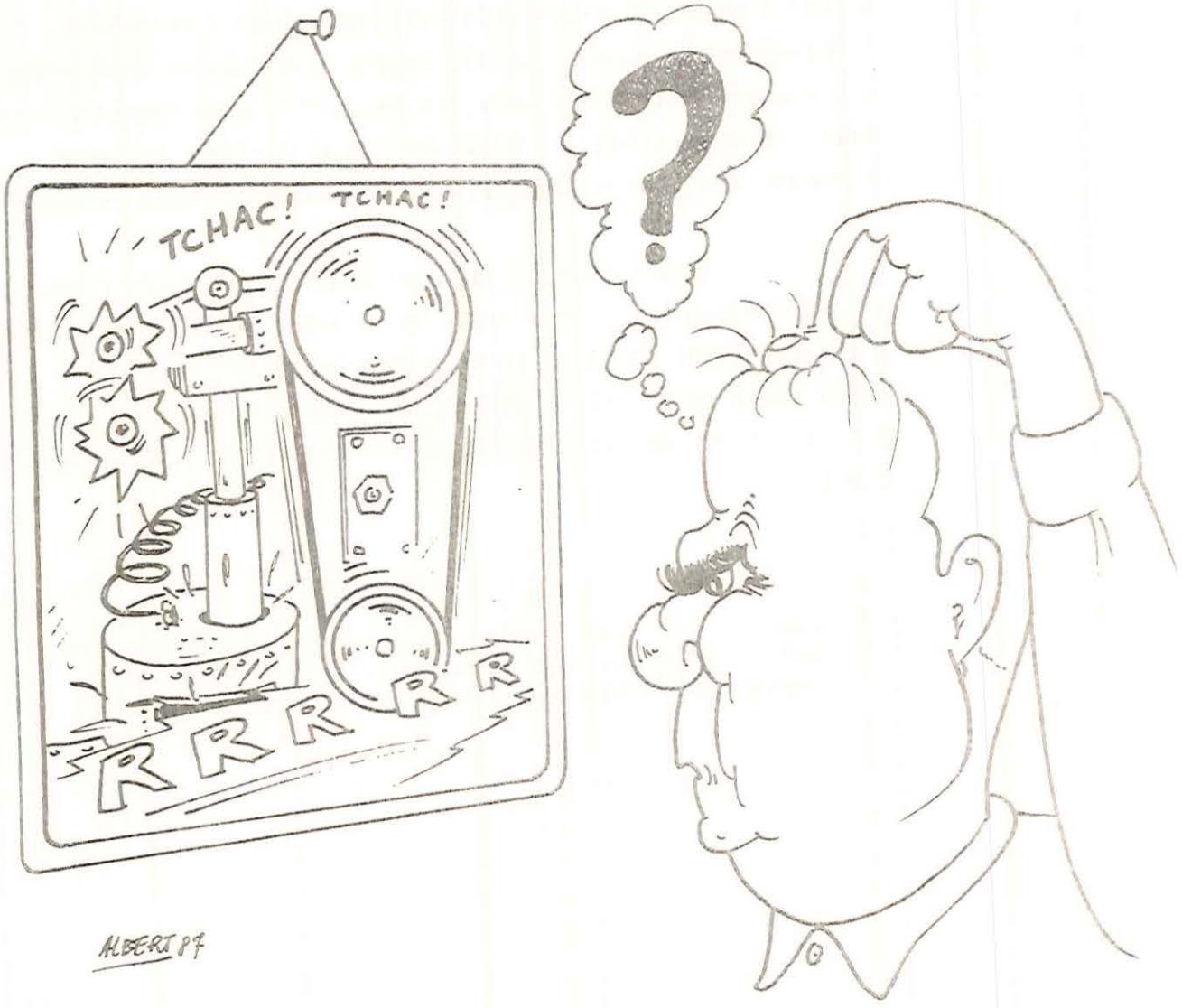

REFLEXIONS

Après deux années de fonctionnement, arrivés à ce stade de notre expérience, il nous paraît important de formuler, de poser un certain nombre de questions.

Qu'il nous soit d'abord permis de bien définir le mot "expérience". Nous le prenons dans le sens : *" Connaissance que l'on prend personnellement d'une chose "* ou encore *" Connaissance acquise par une longue pratique, de nombreuses observations"* nous ne sommes pas une "Ecole Expérimentale".(*) Nous n'observons pas des phénomènes pour en tirer des conclusions, car nous ne sommes pas "observateurs" mais "acteurs".

Nous ne menons pas une "expérience" scientifique ou même pédagogique. Nous avons la volonté, celle de permettre à chaque enfant "d'aller le plus loin possible" dans son cheminement personnel, scolaire, intellectuel, et c'est " à priori" le but de toute éducation, l'objectif de chaque enseignant...

(*) Humour ? en novembre 1986, l'Inspection Académique nous déclare " Ecole Expérimentale"...
Moyens supplémentaires = zéro !

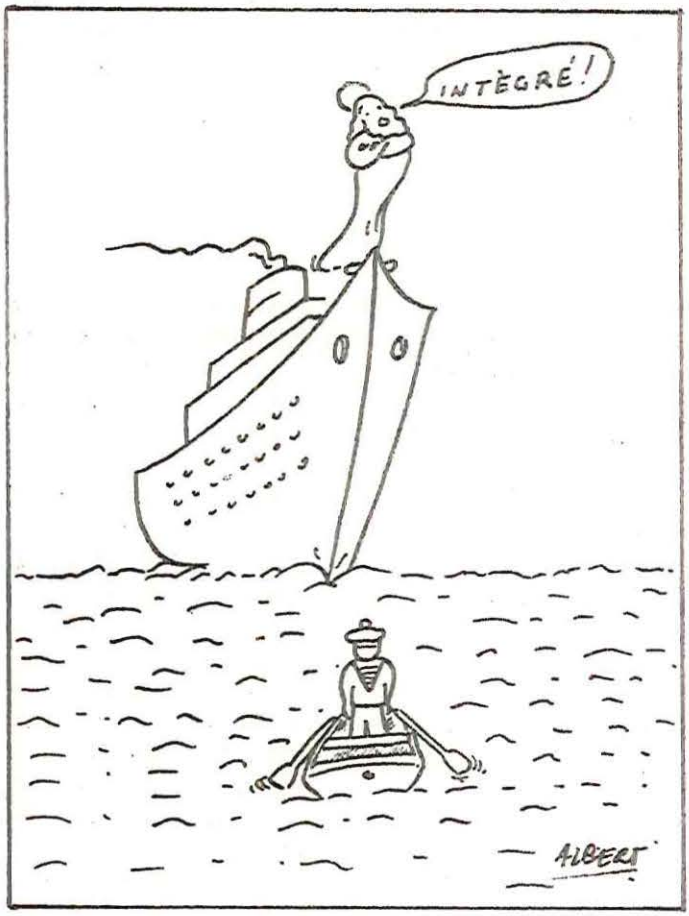

Chapitre 1

Les décisions d'intégration

En deux ans de fonctionnement de notre projet, nous avons eu affaire à deux grands types de décisions d'intégration.

- 1. cas où l'intégration est décidée pour un enfant de l'école par l'équipe pédagogique de l'école et dans cette même école.
- 2. cas où l'intégration est décidée par une structure, ou une instance "extérieure" à l'école pour un enfant venant d'une autre école.

1er CAS : INTEGRATION DECIDEE PAR L'EQUIPE DE L'ECOLE :

Ce fut le cas de toutes les décisions d'intégration de la première année de fonctionnement. Suite à la transformation de l'école de perfectionnement, nous avions deux classes de perfectionnement et deux classes élémentaires. Le projet étant d'intégrer l'effectif d'une classe de perfectionnement dans les cycles élémentaires, ce fut l'équipe en place qui prit les décisions et fit les projets.

Sur quels critères ?

Connaissant les enfants, car ils étaient depuis une ou plusieurs années dans l'école, l'un des premiers critères fut :
La volonté de travail chez les enfants considérés, leur désir d'apprendre, leur capacité d'assimilation (même si elle paraissait plus ou moins limitée).

D'autre part, la nécessité d'équilibrer les effectifs dans les classes primaires, amena aussi à intégrer des enfants dont la "volonté" nous paraissait beaucoup plus faible, mais dont nous pensions qu'avec une individualisation du travail, il leur serait possible, non seulement de "tenir le choc", mais de progresser.

Ce qui amena, bien évidemment, à élaborer des projets différents pour chaque enfant.

Quelques exemples :

Sophie, née en 1972. En classe de perfectionnement, de septembre 81 à septembre 1984. Elle a 12 ans quand on décide son intégration au cycle des moyens, encore n'en a t'elle pas le niveau. C'est une enfant fragile qui a besoin d'être soutenue, encouragée. Mais, il nous semble que la classe de perf. ne lui offre plus un milieu assez stimulant pour la faire progresser.

Soulefe, née en 1972. En perfectionnement de septembre 81 à 84. Elle a 12 ans quand on décide de son intégration au cycle des moyens. D'un caractère assez affirmé, elle "plafonne" en classe de perf.. Là aussi, un milieu plus stimulant nous semble intéressant. Nous avons aussi pour objectif, une entrée en 6e "ordinaire", encore qu'elle soit déjà âgée.

Abdeslam, né en 1974. Un an de prolongation de maternelle, puis en perfectionnement de 81 à 84. Abdeslam a appris à lire en un an en classe de perfectionnement, depuis, il progresse régulièrement. Il a 10 ans quand il est intégré au cycle des moyens. C'est un enfant vif, qui de plus a bien saisi le projet qu'on bâtissait pour lui : entrer en 6e "ordinaire", éviter la SES, et qui l'a pris en compte. On peut écrire là qu'il est porteur de son projet. La CCPE vient d'ailleurs de décider qu'il ne relève plus de l' "Enseignement Spécial"; il entrera en 6è "ordinaire" l'an prochain.

Cédric, né en 1974. Un enfantavec d'énormes problèmes psychologiques et par conséquent, scolaires. Il a suivi une structure "Hôpital de Jour". Il est d'abord intégré à temps partiel en perfectionnement,en 1980, puis à temps plein de 81 à 84. Le projet pour lui est totalement différent des précédents. Il ne s'agit pas de lui faire suivre la totalité du travail au cycle des moyens, d'autant qu'il ne sait pas lire en 84. Il s'agit de le faire vivre, et de se "frotter" à des camarades de son âge, tout en continuant les apprentissages à son rythme.

Les décisions furent toujours prises en équipe. L'école de perfectionnement travaillait aussi en décloisonnement, chaque maître avait sa "vision", sa connaissance de l'enfant. Chaque fois, l'avis de tous fut pris en compte. Il fallait aussi prendre en compte des réalités physiques : on ne peut intégrer un "grand" dans une classe de "petits", pour respecter son niveau scolaire... et chaque fois qu'une décision pouvait poser problème à l'enfant ou à ses futurs camarades de classe, la décision ne fut pas prise.

2ème CAS : INTEGRATION DECIDEE PAR UNE INSTANCE "EXTERIEURE" A L'ECOLE POUR UN ENFANT VENANT D'UNE AUTRE ECOLE :

Ce fut surtout le cas la deuxième année de fonctionnement où la CCPE décida l'intégration à Montesquieu (voir photocopies pages prédédentes).
Ce type de décision nous pose beaucoup de problèmes, et des questions :

* Quel projet est bâti pour l'enfant ? Nous ne recevons que la notification de la CCPE, puis, plus tard, son dossier scolaire. Mais cela ne fait que constater un échec plus ou moins global dans sa scolarité.

* Que veut-on dire exactement par "Admis en décloisonnement" ? dans quelle classe ? à quel niveau ? pour quels objectifs ?

Il nous semble que les personnes qui prennent ou qui aident à prendre la décision (psychologue, médecin, assistante sociale, instituteur de l'enfant) devraient expliciter cette décision, voire proposer un projet. Faute de quoi, il est permis de se demander si la "décision d'intégration" n'est pas plutôt la traduction d'un "rejet". Admettre un enfant en "milieu scolaire ordinaire à l'école Montesquieu", c'est aussi le rejeter du "milieu scolaire ordinaire" qu'il fréquentait auparavant.

Se pose également le problème de l'âge de l'enfant. Proposer une intégration pour un enfant de 12-13 ans sans qu'il ait jamais été "signalé" en difficulté auparavant, n'est-ce pas aussi une façon de contourner (?), détourner (?) le problème de l'entrée en 6ème ? Pourquoi s'en inquiéter si tard ? On pourrait avoir l'impression qu'on refile le bébé à d'autres qui n'auront plus qu'à se débrouiller pour la suite du cursus scolaire du bébé en question !

Enfin, se pose le problème crutial des documents que reçoit l'équipe accueillant l'enfant. Nous l'avons dit plus haut, une notification et un dossier scolaire, cela permet-il de bien connaître l'enfant que nous allons recevoir ? Comment le situer rapidement dans les connaissances qu'il a acquises, celles en cours d'acquisition, celles à lui faire acquérir ?

Se pose la question d'un véritable dossier d'évaluation.

Compte tenu de tout cela, il apparaît important à l'équipe que ce soit elle qui décide de l'intégration ou non d'un enfant, et que d'autre part, elle puisse participer aux réunions de CCPE (au moins par la présence de l'un de ses membres) chaque fois qu'une ou des orientations sont prévisibles en direction de notre école.

*****
***
*

Fin juin 86, deux membres de l'équipe ont pu rencontrer la C.C.P.E. et définir le projet le projet de l'école.

De la discussion, il nous semble que notre projet n'était peut-être pas bien perçu, mais nous ne l'avions jamais exposé "officiellement" à la C.C.P.E., et aussi que les membres de la C.C.P.E. sont parfois (souvent ?) face à des problèmes d'orientation difficiles à résoudre.
La structure "ouverte" de notre école pouvait sembler une solution pour certains enfants qui ne relevaient pas du perfectionnement.

Les orientations faites vers notre école pour l'an prochain, correspondent mieux au projet spécifique de l'équipe pédagogique :
- intégrer quand cela nous semble possible des enfants relevant du perfectionnement dans les cycles élémentaires.

Chapitre 2

Intégration et Images

Le premier constat réalisé, lors de l'expérience d'intégration, a été que la plupart des enfants intégrés à temps complet dans une classe "normale" démarraient leur intégration avec une image angoissée d'eux-mêmes, voire parfois négative ou dévalorisée.

Ceci pouvait se traduire de différentes façons : l'appréhension à s'exprimer devant le groupe classe pour certains, une hésitation à demander l'aide du maître ou du camarade (c'est difficile de se reconnaître en situation d'échec devant les autres, de l'assumer et de se donner les moyens de le surmonter).

Certains enfants ont eu des réactions d'agressivité face à la difficulté (David envoie "promener" son cahier) et aussi des réactions traduisant un désarroi profond (le même David a éclaté en sanglots devant un exercice où il avait fait des erreurs).

D'autres enfants encore, ont eu un comportement atone -évitant la prise de parole, l'appel du maître- traduction de "moins on me remarque, mieux je me sentirai"..

La première chose importante à faire, a donc été d'essayer de casser cette image, c'est-à-dire, de faire connaître à ces enfants que leur image n'était par perçue comme négative ni par le maître, ni par les enfants du groupe classe.

Ainsi, les enfants du groupe classe accueillant n'ont pas eu connaissance du passé de difficultés scolaires des enfants intégrés. Le mot "PERFECTIONNEMENT" a été banni du vocabulaire de la classe et de l'école quand on s'adressait aux enfants.

Le postulat établi en début d'année dans la classe et pour tous les enfants de la classe était le suivant :

Pas de classement, pas d'étiquettes (CM.1, CM.2 par exemple), on part de ce qu'on sait faire, ce qui veut dire que chacun pourra travailler de façon différente et à son rythme, l'essentiel étant de progresser.

Des points de repère ont d'ailleurs été fournis aux enfants pour suivre leurs propres progrès sous la forme de plannings d'évaluation lisibles par eux, ou d'échelles d'évaluation individuelles.

Le passage d'un groupe de niveau à un autre, a pu être aussi le témoignage pour l'enfant d'une progression dans ses acquisitions.

Etant donné l'hétérogénéïté des niveaux d'acquisitions dans nos classes, il était d'ailleurs inenvisageable d'avoir recours à une forme de notation traditionnelle. Ce qui a d'ailleurs posé un problème pour les dossiers scolaires, l'avis d'entrée en 6ème se définissant par rapport à des moyennes et notations.

Soulignons aussi le rôle capital du regard porté par le maître sur l'enfant. Il fallait éviter la catégorisation, adopter la prudence dans les jugements. A cet égard, le travail en équipe et le rôle du M.E.S. constituent un garde-fou d'une importance capitale et un atout majeur pour les enfants.

Valoriser les réussites des enfants intégrés, de quelque type qu'elles soient, ne pas éluder les difficultés rencontrées, mais les aider à les surmonter par l'individualisation du rapport maître/élève, ont été les principes qui devaient contribuer à rendre à ces enfants une image plus positive d'eux-mêmes.

AU BOUT DE DEUX ANS, QU'EST DEVENUE CETTE IMAGE ?

Pour certains enfants, elle a évolué de façon très positive. Il s'agit dans ce cas d'enfants au comportement très volontariste et qui ont été, dès le début, porteurs de leur projet scolaire, et parfaitement conscients de l'enjeu. (cf. Abdeslam, Grégory, Soulefe). Ils ont bénéficié de la stimulation apportée par un groupe classe "normal" et ont su utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour surmonter la difficulté.

Cependant, pour certains enfants, il n'y a pas eu d'évolution réellement profonde dans l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes (cf. Laurent).
Différentes hypothèses peuvent être formulées pour expliquer cet état de choses :

* l'intégration se fait trop tardivement, l'enfant peut avoir passé trop de temps en milieu peu stimulant, ce qui pousse à dire que plus l'enfant est intégré tôt, plus il a de chances de réussir dans son projet.

* l'effet de catégorisation joue encore trop fort.Il n'y a pas de projet pris en charge par l'enfant (ou alors, peu ambitieux) en raison du regard porté par les parents sur cet enfant. L'enfant n'en ressent pas le besoin.

* l'enfant souffre de problèmes psychologiques qui ne sont plus de la compétence de l'équipe éducative et qui nécessitent une action thérapeutique si l'on veut envisager réellement un mieux-être.

ET PAR LA SUITE ?...

Il nous paraît important de suivre le cursus ultérieur des enfants intégrés afin de savoir si le processus entamé continue à porter ses fruits à long terme (par exemple : bilan en fin de 5ème).

Il nous reste encore à imaginer et à mettre sur pied les moyen d'établir ce suivi...

Le carnaval à Laleu

Samedi matin,
on a fêté le carnaval.
On a défilé dans les rues.
On a chanté avec Eric.
On a regardé le théâtre
des petits de la maternelle.
C'était bien.
Après le défilé, dans la classe,
on a fait chacun notre tour,
une bagarre avec nos épées.
Je me suis battu avec Sébastien
comme le capitaine
Fracasse.

Michaël T

Extrait de
AU BORD DE LA MER
Classe de Perfectionnement
Ecole Laleu 1
17 LA ROCHELLE

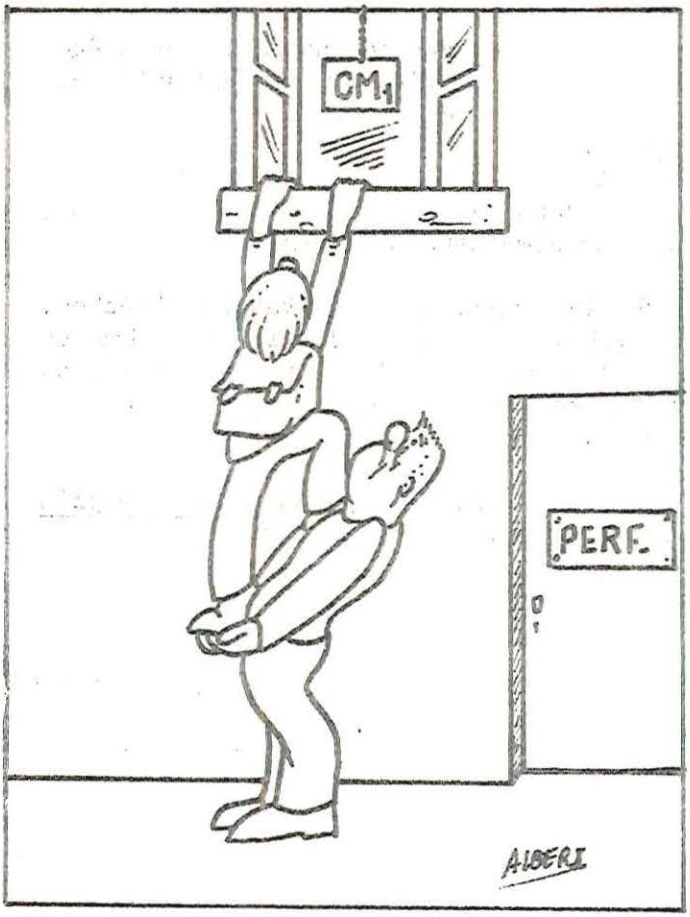

Chapitre 3

Intégration ... Suite(s) ...

Le moment de l'orientation en Collège est arrivé. Pour les enfants intégrés deux cas de figures (au moins) peuvent se présenter :

1. Orientation en 6ème normale :

C'est le cas le plus optimiste. On considère que l'expérience d'intégration a réussi dans une mesure qui permet de dire que l'enfant peut affronter, sans problèmes majeurs, l'entrée en 6ème, cycle normal. Il est bien sûr évident que, si on retient cette option, c'est que l'on considère que l'enfant, non seulement a toutes ses chances pour la 6ème, mais aussi, est apte a affronter le cursus jusqu'en 3ème.

Selon quels critères a-t'on décidé l'orientation en 6ème "normale" ?

- L'examen effectué par la psychologue scolaire prouvant que l'enfant a favorablement évolué.
- Le niveau d'acquisition scolaire correspondant au niveau moyen que l'on peut attendre d'un élève entrant en 6ème (cf. l'étude dans différents C.M. 2 page 27).
- L'âge : l'enfant retrouvera en 6ème une catégorie d'enfants du même âge.

La décision d'orientation se traduit administrativement par la levée d'étiquette donnée par le CCPE (cas de Grégory et Abdeslam).

2. Cas du passage limité en S.E.S. :

Dans le cas de Soulefe, non seulement se pose le problème de l'âge, elle a 13 ans, mais aussi d'une certaine fragilité. Le dernier examen psychologique fait par la psychologue scolaire, montre une évolution progressive. Le niveau de ses acquisitions s'est régulièrement amélioré.
Cependant, nous pensons que Soulefe aurait besoin, si elle entrait en 6ème normale, d'une relation d'aide très individualisée, et nous ne sommes pas certains que, même dans ce cas, elle puisse arriver à un niveau 3ème sans difficulté.

Ne voulant pas courir le risque de la retrouver en situation d'échec, nous avons donc pensé que la meilleure solution pour elle, serait de faire un passage en 4ème SES, pour pouvoir être orientée par la suite sur un C.A.P., où elle aurait un maximum de chance de réussite scolaire, étant donné l'évolution de son niveau scolaire ces deux dernières années.

Dans ce cas, la structure S.E.S. n'est qu'un lieu de passage, un tremplin pour trouver la meilleure place possible pour l'enfant.

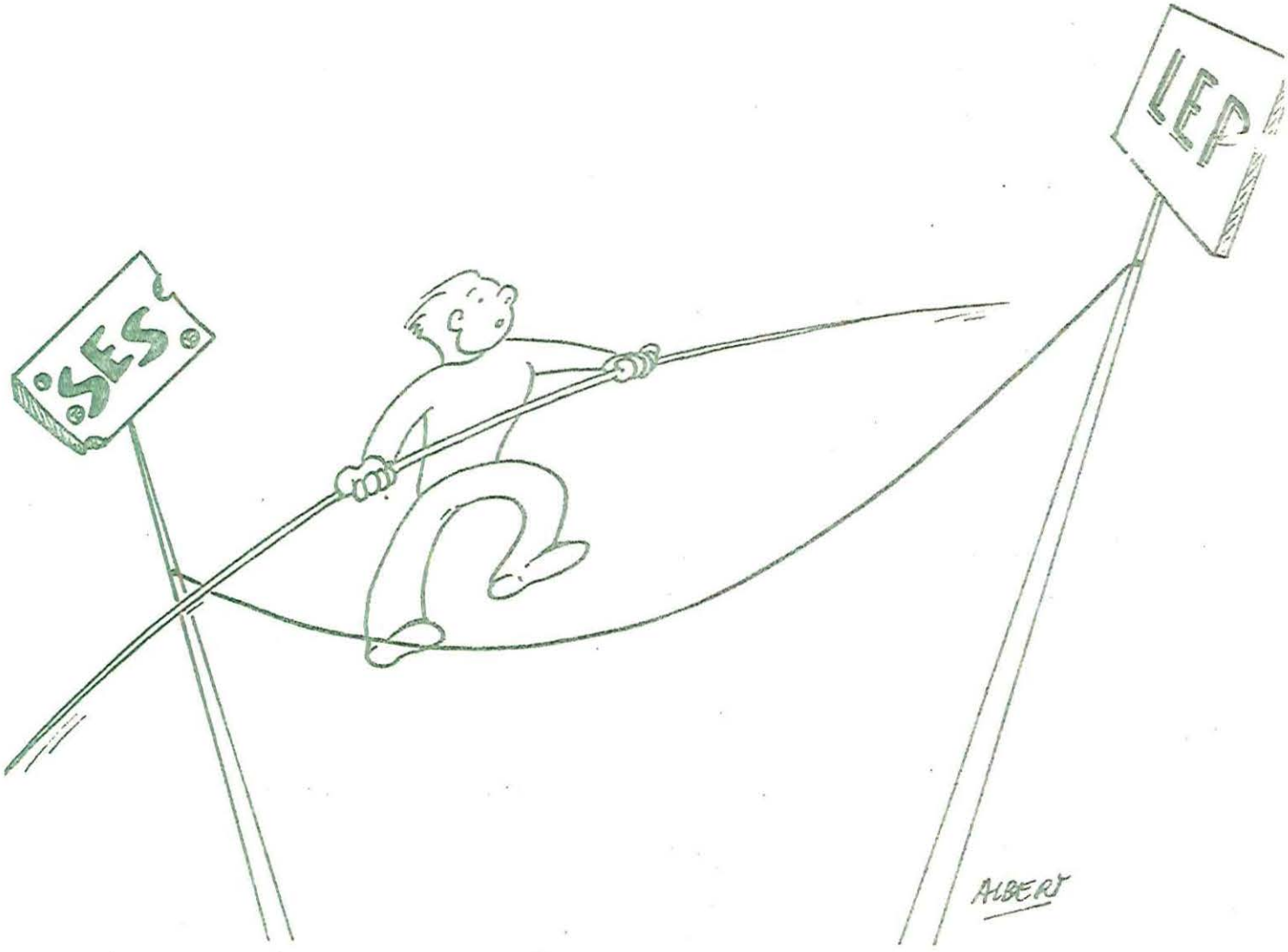

Pour le suivi de ces actions, nous fait cruellement défaut le Maître en Surnomore que nous avions la première année...

Chapitre 4

Etude dans différents CM 2

Cette étude a été réalisée en février 1986.
Elle avait pour but d'essayer de situer les productions des enfants de perfectionnement impliqués dans une expérience d'intégration, dans un cycle moyen par rapport aux productions et performances de l'ensemble des enfants qu'ils seraient amenés à cotoyer, lors d'un éventuel passage en 6ème de cycle "normal".

L'étude a été réalisée sur les effectifs de 3 classes :

- la classe de cycle moyen où se déroule l'expérience d'intégration de ces enfants de perfectionnement.
- et 2 classes de CM.2 appartenant au même secteur géographique que la classe d'intégration.

Les enfants de perfectionnement ayant participé à ces activités, sont intégrés à temps complet dans la classe de cycle moyen.
Les deux tâches données aux enfants, étaient des tâches mesurant des capacités de lecture et des capacités langagières.

LECTURE

Exercice donné : des mots brouillés. Extrait de : "Je deviens un vrai lecteur (Niveau 2).

En donnant l'exercice, on pouvait mesurer :

- 1) La capacité, dans un acte de lecture, à construire du sens. Dans cette évaluation, on a accepté les énoncés réduits, à partir du moment où ils étaient cohérents.

- 2) La connaissance de la syntaxe et l'appui que les enfants y prenaient pour construire l'enoncé correct.

LECTURE	*Enfants nés en 1973*	*Enfants nés en 1974*	*Enfants nés en 1975*	*Enfants nés en 1976*
Evaluation de la construction de l'énoncé - 1 -	4,33	3,41	3,34	3,5
Evaluation de la syntaxe correcte des énoncés - 2 -	3,38	3,21	3,93	3,5

L'évaluation était faite sur 5 points pour chacune des deux rubriques. Les enfants de perfectionnement ayant participé à ces activités ont obtenu :

		- 1 -	- 2 -
Sophie (née en 73)	:	3	2
Abdeslam (né en 74)	:	5	5
Grégory (né en 74)	:	3	4
Sandrine (née en 74)		4	3

PRODUCTION D' UN ECRIT

Exercice donné : retrouver et écrire le paragraphe manquant dans une histoire.

Avec cet exercice, on pouvait mesurer les capacités à lire et analyser le texte, à formuler une hypothèse s'inscrivant dans la logique de l'histoire et les capacités à l'écriture (lisibilité de l'écrit, maîtrise et clarté de la structure phrase, registre de langage, correction de la syntaxe).

Evaluation CONTENU :

A. : l'écrit produit est lisible, cohérent, reprend les données du textes pour construire une hypothèse vraisemblable et correctement articulée.

B. : l'écrit est cohérent, certains éléments donnés sont repris, l'hypothèse est vraisemblable, mais mal articulée avec le texte.

C. : l'écrit produit est cohérent, mais ne comporte pas de reprise de données, l'hypothèse est peu vraisemblable et ne s'articule pas avec le texte.

C. : l'écrit produit est, soit incohérent, soit présente des confusions dans les personnages et leurs rôles respectifs, soit présente une hypothèse sans rapport avec l'histoire.

Evaluation FORME :

A. : Ecrit structuré, registre de langage correct, absence de structures incorrectes, maîtrise des règles syntaxiques de base.

B? : Ecrit peu structuré (ponctuation défaillante par exemple), présence réduite de structures de langage incorrectes, règles de syntaxe de base mal maîtrisées.

C. : Ecrit présentant des structures de phrases ou mots incomplètes, amputées, ou écrit phonétique.

D. : Ecrit pratiquement illisible, présentant des troubles dans l'écriture des sons.

PRODUCTION D'UN ECRIT	EVALUATION CONTENU - 1 -				EVALUATION FORME - 2 -			
ENFANTS nés EN	A	B	C	D	A	B	C	D
1973 (11)	3	2	3	3	2	3	6	0
1974 (20)	8	5	2	5	3	11	2	4
1975 (30)	18	10	2	0	14	13	3	0
1976 (5)	2	3	0	0	1	3	1	0
Totaux sur les 66 enfants, âges confondus	31	20	7	8	20	30	12	4

Les enfants de perfectionnement ayant participé à cette activité, ont obtenu l'évaluation suivante :

Contenu - 1 -		Forme - 2 -	
Sophie née en 73	: C	Sophie	: C
Abdeslam né en 74	: A	Abdeslam	: B
Grégory né en 74	: A	Grégory	: B
Sandrine née en 74	: D	Sandrine	: B

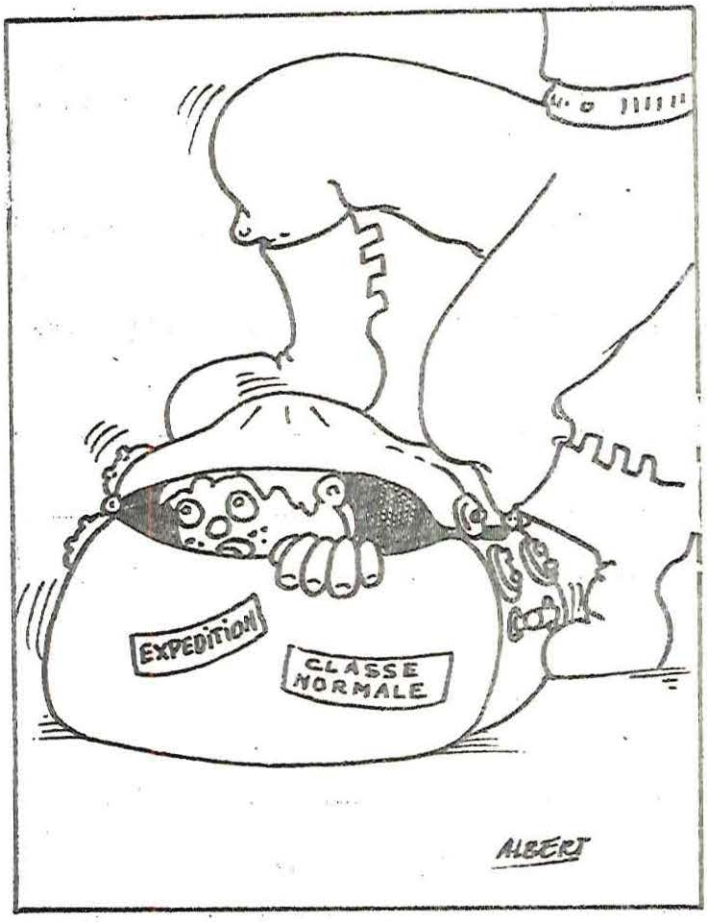

Chapitre 5

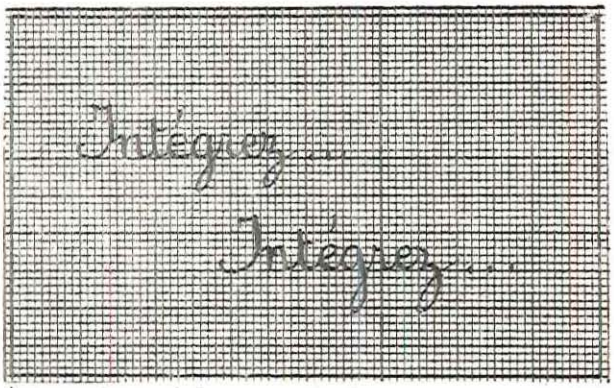

NOUS NE NOUS CHARGEONS PAS DU RESTE !

Sous ce titre, volontairement un peu polémique, nous voudrions exposer très simplement et très calmement, nos "problèmes" d'effectifs...

Il faut se souvenir, qu'en 1984-85, les enfants inscrits en primaire, ne permettent l'ouverture que de 2 classes primaires (voir page).
Administrativement, l'école compte deux classes de perfectionnement et deux classes élémentaires. Les effectifs en élémentaire permettront de fonctionner avec un Maître en Surnombre (celui de la classe de perfectionnement intégrée).

Dès la rentrée 1985, l'augmentation des effectifs en primaire, oblige l'équipe à reconsidérer sa position et le M.E.S. devra prendre l'effectif d'une classe élémentaire en permanence (voir page).

La rentrée 1986, voit les choses "s'aggraver" (encore que le terme soit mal chcisi quand les effectifs augmentent dans une école...).

En septembre 1986, il y a 18 élèves inscrits pour les deux classes de perfectionnement ; précisons que l'équipe n'est pas maîtresse du recrutement de ces classes, il dépend de la C.C.P.E.. Par contre, les effectifs en élémentaire, sont à 59 élèves, répartis administrativement comme suit :

23 élèves en section enfantine cours préparatoire
36 élèves en CE.1, CE.2, CM.1, CM.2, dans la même classe ! auxquels il fau-

drait ajouter dans ces deux classes, les élèves de perfectionnement intégrés à temps plein ou à temps partiel...!

Inutile de préciser que l'équipe reconduit le fonctionnement de l'année 1985-86 (page 27) et demande à l'Administration de considérer d'un regard favorable l'ouverture d'une classe primaire dans l'école...

La demande parait justifiée au regard de la situation... c'est ignorer les modes de calcul pour l'ouverture de classes :

ECOLE MONTESQUIEU / Effectif total : 77 élèves inscrits..

- 2 classes de perfectionnement : 30 élèves en moins (même s'il n'y en a réellement que 18)

  restent : 47 élèves en primaire.

- 1 section enfantine : 30 élèves en moins (même s'il n'y en a réellement que 7)

  restent : 17 élèves en primaire.

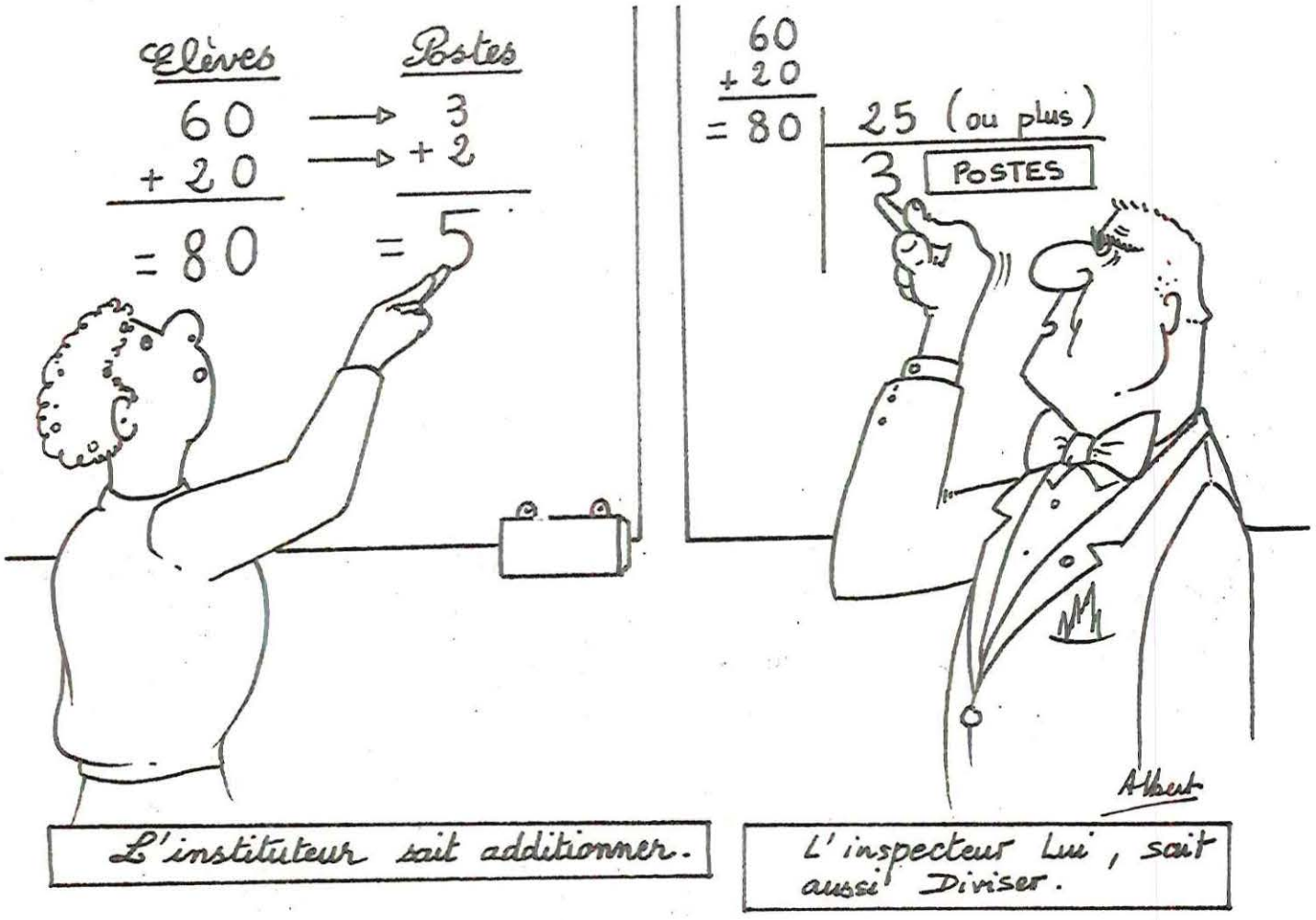

Conclusion, si l'on "pousse le raisonnement" jusqu'au bout : non seulement il ne faut pas ouvrir de classe, mais on pourrait en fermer une !

Le projet pédagogique de l'école, la structure pédagogique particulière (deux classes de perfectionnement pour deux classes primaires), la seule du Département du Nord, et peut-être la seule en France n'entrant pas en ligne de compte...

Nous ne demandons pas de mesure de favoritisme, nous demandons simplement que soient pris en considération notre projet pédagogique et la spécificité de notre petite école, qui ne peuvent entrer dans des calculs statistiques pourtant indispensables (?) pour préserver une certaine équité...

Les dossiers de la Commission E.S.

Depuis sa création, notre commission édite des dossiers consacrés à des thèmes précis, depuis la formation professionnelle à l'éducation interculturelle en passant par les marionnettes et les communautés éducatives, entre autres.

Ces dossiers, souvent issus du travail de nos secteurs, peuvent aussi être l'émanation de recherches personnelles d'envergure. Outils pour une théorisation des pratiques, ce sont aussi bien souvent des aides indispensables à l'organisation de la classe (comme le Fichier Général d'Entraide Pratique), à la mise en œuvre d'importants aspects de notre pédagogie (construisez vos outils), en même temps qu'un lieu de recueil de témoignages mémoire d'une recherche toujours tâtonnante et proche de la vie de la classe, hors de toute pédagogie imaginaire.

Chaque année, la liste est complétée, réactualisée.

CHANTIERS dans l'E.S.

CHANTIERS dans l'E.S. est la revue nationale et mensuelle de la Commission E.S. de l'I.C.E.M. (Pédagogie Freinet).

Douze numéros élaborés par les apports des lecteurs et travailleurs des circuits d'échanges, sont servis sur la durée de l'année scolaire, totalisant de 500 à 550 pages.

CHANTIERS publie chaque mois des articles présentant des pratiques coopératives, des démarches d'apprentissages, des théorisations et apports extérieurs, sous la forme de synthèses d'échanges ou d'écrits individuels.

La vie de la commission, ainsi que des informations, sont publiées dans les pages coopératives.

Une grande place est faite aussi à l'Entraide pratique et pédagogique, à l'expression enfant et adulte.

CHANTIERS sera ce que nous en ferons tous. Une part importante du travail technique est prise en charge coopérativement et bénévolement.

Comité de rédaction : Michel LOICHOT - Sylvie BERSON - Michel FÈVRE.

Impression - Expédition : Valérie DEBARBIEUX.

Techniques Offset : Daniel VILLEBASSE.

Gestion des dossiers : Bernard MISLIN.

Trésorerie : Jean et Monique MÉRIC.

Maquettage - Expressions : Michel LOICHOT.

Directeur de la publication : D.VILLEBASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING

Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse N° 58060

Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : Labry - 26160 LE POET LAVAL